VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 29 AVRIL 1924 NUMERO 47

Adressez toute ... "LA L... ABONNEM...
Canada et Etats-Unis ... .00
Union Postale - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Les Instituteurs, les Parents, l'Eglise et l'Etat

Une brillante fête de l'éducation à l'Académie Saint-Joseph — Trois cents instituteurs et institutrices de langue française présents — Le gouvernement représenté par l'Honorable Charles Cannon, ministre de l'Instruction publique, et le Dr Fletcher, sous-ministre — Une déclaration de M. l'abbé J.-A. Sabourin, visiteur des écoles — La situation scolaire actuelle au Manitoba

Mercredi et jeudi, pendant que se tenait à Winnipeg la convention générale des instituteurs et institutrices du Manitoba, nos maîtres et maîtresses de langue française tenaient leur propre convention à Saint Boniface, à l'Académie Saint-Joseph. L'Association d'Education avait préparé un excellent programme de conférences et de discussions qui a été vivement goûté et apprécié par les membres de notre personnel enseignant, venus au nombre de près de trois cents pour assister à ce congrès.

Les grandes lignes du programme donneront une idée des sujets variés qui ont été traités:

Mercredi 23 avril

Bienvenue par le représentant de l'Association: M. H. Béliveau.

Allocution par le président de la Convention: M. l'abbé Sabourin.

Première conférence: "Nos instituteurs du Manitoba": M. J. Leblanc.

Classe d'analyse grammaticale et logique (Ve grade) suivie de discussion: RR. SS. Jésus-Marie.

Deuxième conférence: "L'esprit et le coeur de l'enfant": Rév. Frère Edouard.

Troisième conférence: "L'enseignement du catéchisme et de l'histoire sainte": Rév. Frère Baty.

Jeudi 24 avril

Quatrième conférence: "L'enseignement oral": M. G. Fournier.

Cinquième conférence: "La récréation": R. P. Longpré, S.J.

Sixième conférence: "Nos concours", suivie de discussion: M. H. Lacerte.

Septième conférence: "La langue maternelle": M. l'abbé Moreau.

Séance publique

Le jeudi soir, pour la clôture de la convention, il y a eu une séance solennelle à laquelle le public avait été convoqué. Le but de cette séance était de permettre aux instituteurs et institutrices de présenter leurs hommages aux trois puissances dont ils relèvent, les Parents, l'Eglise et l'Etat.

A côté de M. l'abbé J.-A. Sabourin, qui présidait, on remarquait: S. G. Mgr Béliveau; l'hon. Charles Cannon, ministre de l'éducation; le Dr Fletcher, sous-ministre de l'éducation; Mgr Jubinville, curé de la cathédrale; l'hon. P.-A. Talbot, président de la Législature provinciale; M. H. Béliveau, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba; le R. P. Bourque, S.J., recteur du Collège, etc.

LES INSTITUTEURS

Le personnel enseignant avait choisi pour son porte-parole l'un des plus distingués parmi ses jeunes membres, M. Antonio de Margerie, instituteur à Fort Garry. C'est avec une remarquable sûreté de doctrine et en des termes choisis que celui-ci s'est fait l'interprète de ses collègues dans l'enseignement.

Discours de M. Antonio de Margerie

Depuis deux jours, invités par l'Association d'Education, nous nous sommes réunis ici même, instituteurs et institutrices de langue française du Manitoba, pour causer un peu ensemble des problèmes qui se rapportent à notre tâche quotidienne. Et nous sommes heureux ce soir de voir notre convention couronnée par cette séance publique, qui groupe autour de nous les représentants des trois autorités dont nous relevons, les Parents, l'Eglise et l'Etat, et nous permet de leur présenter nos respectueux hommages.

Aux Parents

Aux parents d'abord, nous voulons dire que nous reconnaissons leur autorité comme la première autorité à l'école. Les enfants, en effet, sont bien leur propriété. Leur plus grand désir — désir fort légitime d'ailleurs, puisqu'il est fondé sur la nature et confirmé par l'ordre divin — leur plus grand désir, dis-je, c'est de se voir revivre dans leurs enfants. Aussi, dès le berceau, les voit-on se mettre à l'oeuvre et commencer leur éducation. Un jour vient, cependant, où ils ne peuvent plus suffire à la tâche. Voudraient-

Au nom des Instituteurs



M. ANTONIO DE MARGERIE, instituteur à Fort Garry

ils pour cela renoncer à leurs légitimes ambitions? Non pas! Ils vont se grouper et fonder une école. Dans cette école, ils placeront un maître qui devra y poursuivre l'oeuvre d'éducation, — éducation basée sur la foi et l'amour de la race qu'ils auront commencée au foyer.

C'est ainsi, Mesdames et Messieurs, que nous comprenons les droits des parents et les devoirs des maîtres à l'école.

Pour nous, comme instituteurs et institutrices canadiens-français et catholiques, nous voulons nous acquitter de nos obligations envers les pères et mères canadiens-français qui nous confient leurs enfants en travaillant, en dépit de tous les obstacles, à rendre plus profonde l'empreinte catholique et française que ces enfants ont reçue dans la famille.

Nous voulons faire en sorte que l'amour de la langue, de la foi et des traditions que les petits Canadiens français apportaient en germe avec eux, le jour de leur arrivée à l'école, grandisse et se fortifie dans l'atmosphère de nos classes et se change en un véritable culte.

A l'Eglise

L'Eglise, gardienne de la foi et de la morale chez les peuples, a aussi des droits à l'école. Par le baptême, elle nous a engendrés à la vie spirituelle et s'est ainsi acquis les droits d'une mère sur ses enfants. Aussi, quand elle parle par l'entremise de ses pontifes, le Pape et les Evêques, est-il de notre devoir d'écouter ses paroles et de les graver dans nos coeurs.

Comme instituteurs catholiques, en faisant la classe aux petits catholiques, nous avons donc à coeur de suivre les directions et de seconder les vues de Nosseigneurs les évêques qui ont charge d'âmes dans la direction de ce ministère si important.

Et cela nous le faisons avec d'autant plus de facilité et d'empressement que, d'une part nous savons que les trois prélats qui veillent sur l'Eglise manitobaine, par leur zèle, leur largeur de vue et leur mérite personnel, jouissent d'une place toute privilégiée dans le coeur de leurs fidèles, et qu'en suivant leurs directions nous sommes certains par conséquent de répondre aux désirs des parents, et que, d'autre part, l'Etat lui-même nous fait un devoir strict d'inculquer dans l'esprit de nos élèves: (a) l'amour et la crainte de Dieu; (b) le respect dû à son saint nom; (c) la soumission à ses commandements.

A l'Etat

Nous reconnaissons aussi à l'Etat le droit de s'occuper de l'éducation de la jeunesse en autant que cela peut contribuer au bien commun. Nous lui reconnaissons le droit de nous demander, par exemple, de lui préparer d'honnêtes citoyens et d'ardents patriotes.

D'une façon générale nous avons conscience de remplir une bonne partie de nos obligations vis-à-vis de l'Etat en obéissant aux désirs des parents et de l'Eglise, comme nous l'avons vu tout à l'heure.

D'une façon plus particulière, cependant, nous croyons que nous devons à l'Etat de développer chez les jeunes l'amour et la pratique des trois vertus sur lesquelles repose tout l'ordre social, la charité, la justice et la vérité.

Ce devoir nous semble d'autant plus rigoureux et plus pressant que nous vivons ici, au Manitoba, dans une agglomération de peuples différant les uns des autres par leurs moeurs, leur langue et leur caractère ethnique.

Comment raisonnablement espérer faire régner l'union et la concorde entre ces peuples, sans la pratique constante de ces trois vertus!

Il va sans dire que c'est surtout en enseignant l'histoire que nous serons amenés à parler de l'obligation pour toute société qui veut vivre et progresser de s'appuyer sur la charité, la justice et la vérité.

Nous n'hésiterons donc pas à corriger pour nos élèves ces inexactitudes — pour ne pas employer un terme plus fort — qu'on ne trouve que trop souvent dans nos manuels, et à souligner les résultats néfastes des grandes injustices de l'histoire.

Par ailleurs, nous ne manquerons pas non plus de mettre sous les yeux de nos élèves, et d'une façon plus vivante encore, les paroles et les actes de ces patriotes au coeur noble et aux vues larges qui ont l'intelligence de l'histoire — tel, par exemple, l'acte de courage de cet Anglo-protestant, le professeur Burt, de l'Université d'Edmonton, qui, dans une toute récente conférence sur le dualisme canadien, aborde avec franchise le problème des deux races au Canada et sait tirer de cette étude des conclusions qu'inspirent la justice et la vérité.

Somme toute, Mesdames et Messieurs, le but que nous poursuivons à l'école c'est de développer les enfants que vous nous confiez, de faire d'eux les Canadiens français les plus accomplis qu'on puisse imaginer, mais pas autre chose que des Canadiens français.

De cette façon nous nous acquitterons de nos devoirs envers les parents qui revivront dans leurs enfants, nous nous acquitterons aussi de nos devoirs envers l'Eglise et l'Etat, puisqu'on ne conçoit pas un Canadien français accompli qui ne soit en même temps bon chrétien et bon patriote.

Et pour relever notre courage aux jours d'épreuve comme pour le stimuler aux jours d'espoir, nous voulons prendre pour exemple cet ardent patriote, Mgr Langevin, qui fut aussi le grand défenseur de l'école, et garder dans nos coeurs, en la faisant nôtre, sa belle devise: "Depositum custodi".

Puissions-nous n'être pas trop inférieurs à la tâche et mériter de vous, Mesdames et Messieurs, le témoignage que nous avons été de fidèles dépositaires.

Avant de terminer, permettez-moi, M. le président de l'Association d'Education, de vous présenter, au nom de tous mes collègues du corps enseignant, à vous et à tous les membres de l'Exécutif, nos plus sincères remerciements pour la belle convention qui nous a réunis à Saint-Boniface, et qui,

Porte-parole de l'Eglise



S. G. MGR A. BELIVEAU, archevêque de Saint-Boniface

nous en formons le voeu, sera aussi fructueuse pour nous qu'elle a été intéressante pour chacun de ses membres.

Interprète des Parents



M. HORMISDAS BELIVEAU, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

LES PARENTS

Pour répondre au personnel enseignant au nom des pères et mères de famille, l'orateur tout indiqué était M. Hormisdas Béliveau, le dévoué président de l'Association d'Education. Comme l'a fait remarquer M. l'abbé Sabourin, sa parole ne pouvait manquer d'avoir une grande autorité du fait qu'outre ses qualités bien connues de clairvoyance, de ténacité, de calme et de modération, il représentait dans les circonstances près de dix mille pères de familles canadiens-français et catholiques.

Discours de M. Hormisdas Béliveau

Votre convention touche à sa fin. Avant de vous séparer, Mesdames et Messieurs qui avez pris part à cette convention, vous avez voulu nous donner comme le résumé de toutes vos impressions et de vos bonnes résolutions en présentant vos hommages aux Parents, à l'Eglise et à l'Etat et en protestant de votre intention bien ferme de rendre à chacune de ces trois puissances que vous représentez auprès des enfants, l'obéissance et le respect que vous leur devez.

C'est mon devoir, Mesdames et Messieurs, comme président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, de me faire l'écho de tous mes compatriotes de langue française en cette province pour vous remercier du fond du coeur et pour vous dire l'estime que nous avons pour vous, la confiance que nous avons en votre bonne volonté et notre espoir que vous saurez remplir auprès de nos enfants votre grand rôle d'éducateurs.

Les enfants premier bien des parents

Pour les pères et mères, il n'y a rien de plus précieux au monde que leurs enfants. C'est le sang de leur sang, la chair de leur chair, le prolongement de leur être même. Dieu qui les a choisis pour donner la vie à ceux qu'ils ont engendrés, leur a confié aussi, à eux d'abord et à eux plus qu'à tout autre ici-bas, le grand soin de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. C'est ce qu'enseignait Bossuet en écrivant ces paroles que je vais vous citer au fils même du roi de France, à une époque où l'autorité des représentants de l'Etat s'affirmait de la façon la moins douteuse possible: "En effet, Dieu, auteur de l'être, ayant voulu le donner aux enfants dépendamment de leurs parents, les a mis par ce moyen sous leur puissance et a voulu qu'ils fussent, et par leur naissance et par leur éducation, le premier bien qui leur appartînt".

A une époque de l'histoire de notre pays où toute une classe tend à mettre le plus possible entre les mains de l'Etat, il fait bon de voir tout un corps enseignant proclamer la même vérité que Bossuet. Ce corps c'est le vôtre, puisque, en présentant vos hommages aux autorités dont vous relevez dans votre carrière d'instituteurs, vous avez voulu mettre les parents au premier rang.

Les parents et l'éducation

Les parents sont donc responsables de l'éducation de leurs enfants. C'est une prérogative dont ils ne peuvent se dégager. Ils la sentent toujours vivante au fond de leur âme et la saine philosophie se fait clairement l'interprète des sentiments naturels sur ce point. Rien au monde donc ne pourra jamais arracher cette conviction du coeur humain. C'est l'ordre établi de Dieu. Toute tentative qui voudrait bouleverser cet ordre ne pourrait qu'engendrer le malaise dans la famille et la société et amener les conséquences les plus désastreuses.

Cette responsabilité, nous ne permettrons pas qu'on nous en dépouille. Nous la revendiquons avec d'autant plus d'énergie et de force que nous la sentons parfois trop ignorée, trop méconnue, trop méprisée. Dans ces dispositions, il nous est infiniment agréable de vous entendre, Monsieur qui avez parlé au nom de vos collègues dans l'enseignement au milieu de nos compatriotes de langue française, reconnaître cette responsabilité en principe et nous assurer que vous saurez en tenir compte en pratique.

Mandataires des parents

Vous êtes nos mandataires à l'école. Vous nous remplacez, Mesdames et Messieurs, qui faites de l'enseignement à l'école primaire pour perfectionner l'éducation commencée au foyer paternel. C'est vous dire que vous êtes par excellence à nos yeux les personnes de confiance. Autrement nous ne vous abandonnerions pas ce qui nous est si cher, nous ne vous confierions pas ce qui est à la fois si délicat et si important à nos yeux. Notre volonté, il est à peine besoin de vous le dire, et sûrement, il n'est pas nécessaire de le répéter souvent pour que vous la connaissiez — notre volonté c'est que vous ne détruisiez en aucune façon le travail que nous avons commencé à nos foyers dans l'âme de nos enfants depuis leur berceau, mais que vous continuiez à bâtir sur les fondements que nous avons posés nous-mêmes. Notre grande ambition c'est que nos enfants soient comme nous le sommes, des catholiques pratiquants, des patriotes aimant leur patrie, des citoyens loyaux. Nous voulons de plus qu'en eux se retrouve l'image de leurs parents comme nous sommes nous-mêmes celle de nos aïeux. Nous voulons bien connaître et aimer nos concitoyens de langue anglaise et ceux d'autre origine; nous ne le voulons pas au point de nous ignorer nous-mêmes. Nous voulons bien vivre en paix avec nos concitoyens non catholiques; nous ne croyons pas que pour cela il soit nécessaire de diminuer d'un iota le dépôt sacré de la foi catholique et de la fierté française dans l'âme de nos enfants.

La foi et la langue

Vous voulez obéir dans la mesure du possible aux parents que vous représentez à l'école; mettez en tête de votre programme: "Respect et attachement à la foi et à la langue de nos enfants".

Si parmi ceux qui s'occupent d'enseignement dans notre province, il en est qui font entrer la haine du catholicisme en ce que l'on appelle la neutralité scolaire, pour vous, efforcez-vous de vous conformer aux directions du programme scolaire que l'on place entre les mains des instituteurs et des institutrices du Manitoba "en inculquant dans le coeur de tous les enfants l'amour et la crainte de Dieu, le respect pour son saint nom et l'observation de ses commandements". Et puisque rien ne vous le défend, faites-le comme le veulent les parents des enfants qui vous sont confiés, comme l'enseigne l'Eglise à laquelle nous sommes si fiers d'appartenir. S'il en est parmi vos collègues de langue non-française qui se distinguent par le mépris de tout ce qui est français, distinguez-vous vous-mêmes par un attachement plus irréductible encore à tout ce qui fait partie de notre patrimoine national. Aimez et faites aimer avant tout ce qui nous appartient; c'est le grand moyen d'aimer ensuite et de faire aimer ce qui appartient à autrui.

A cette condition, et à cette condition seule, vous continuerez à être dignes de notre estime et de notre confiance et nous nourrirons l'espoir que vous remplirez bien auprès de nos enfants la noble tâche qui vous est confiée.

Les membres du personnel enseignant canadien-français du Manitoba présentent leurs hommages aux Parents, à l'Eglise et à l'Etat — Discours de M. Antonio de Margerie, instituteur à Fort Garry; de M. Hormisdas Béliveau, président de l'Association d'Education; de S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; de l'Honorable P.-A. Talbot, président de la Chambre de Winnipeg

Représentant de l'Etat



HONORABLE P.-A. TALBOT, président de la Chambre

L'EGLISE

En l'absence de Mgr A.-A. Cherrier, vicaire général du diocèse de Winnipeg, empêché au dernier moment d'assister à la séance, c'est S. G. Mgr Béliveau qui a répondu, au nom de l'Eglise, aux hommages du corps enseignant. Il l'a fait avec cet heureux mélange d'ardeur apostolique et de souci des réalités qu'on lui connaît.

Mgr l'archevêque de Saint-Boniface prononce d'abord quelques paroles en anglais.

Discours de S. G. Mgr Béliveau

Avant, dit-il, de remplir la partie du programme assignée à Mgr Cherrier, qui a dû partir pour un voyage plus tôt qu'il l'avait prévu, je suis très heureux de me joindre au président de la convention pour souhaiter la bienvenue à l'honorable ministre de l'éducation, qui a bien voulu venir à Saint-Boniface assister à la dernière séance de la convention de nos instituteurs.

Cette convention a été très intéressante de la première séance à la dernière, et il convient de féliciter non seulement ceux qui ont préparé des travaux, mais encore l'Association d'Education, qui en a assuré le succès.

C'est la première fois, croyons-nous, que notre Association d'Education a le plaisir et l'honneur de faire une réception officielle à l'honorable ministre et nous lui sommes reconnaissants d'avoir accepté notre invitation.

Comme on peut le voir par le programme, je suis ici ce soir pour répondre, au nom de l'Eglise, aux hommages des instituteurs. Les enfants sont une partie de la chair et du sang de leurs parents; ils sont donc d'abord et avant tout à eux. Mais ces enfants sont aussi de futurs citoyens du pays et ont une âme immortelle; ceci fait intervenir, dans une certaine mesure, l'Eglise et l'Etat.

L'Eglise et l'éducation

Je profite de l'occasion pour assurer l'honorable ministre que l'Eglise catholique est très désireuse de donner son appui entier à l'oeuvre de l'éducation dans cette province.

Le premier représentant de l'Eglise catholique de ce diocèse demeure dans les limites de son strict devoir et en harmonie avec les traditions de l'Eglise catholique en offrant au représentant du pouvoir civil son respect et sa soumission. Il y a bien longtemps que saint Paul a dit: "Que chaque âme soit soumise aux plus hautes puissances; car il n'y a pas d'autre puissance que celle qui vient de Dieu."

Tant que l'autorité civile ne porte pas atteinte à la loi naturelle ou divine, elle doit être respectée et obéie, non par crainte, mais par devoir.

Il y a quelques jours, la presse annonçait l'invitation adressée par la Fédération des Commissaires d'école de l'Ontario au premier ministre du Québec d'assister à sa convention annuelle. D'après ce qu'en ont rapporté les journaux quotidiens de Winnipeg, il semble qu'il y ait lieu d'espérer une meilleure entente entre les deux grandes races, parties contractantes au pacte solennel de la Confédération, qui a fait le Canada d'aujourd'hui.

Espérons qu'il en sera de même pour le Manitoba.

Mgr Béliveau parle ensuite en français.

Au nom de la Sainte Eglise

Le salut du corps enseignant aux Parents, à l'Eglise et à l'Etat est dans l'ordre, car sa position lui crée des rapports nécessaires avec ces trois ordres de choses, dans des proportions très différentes, il est vrai, mais réelles.

C'est au nom de la Sainte Eglise que je dois répondre. Un autre nom est au programme, comme vous pouvez le constater. C'est Monseigneur le Vicaire Général de Winnipeg qui avait accepté de remplir ce rôle, mais un départ inopiné, qui s'est imposé plus tôt qu'il ne croyait, m'oblige à reprendre mon rôle, ce soir.

On a dit qu'une chose est bonne quand elle possède tous ses éléments essentiels, et qu'elle est gâtée par l'absence d'un d'entre eux. C'est pourquoi, Monsieur le Professeur, vous n'avez voulu oublier ni les Parents, ni l'Eglise, ni l'Etat dans les hommages que le corps enseignant veut rendre, ce soir, à ceux qu'il représente dans l'école. A cette époque d'erreur radicale sur ce sujet, ce n'est pas un mince mérite que d'avoir proclamé toute la vérité.

Le droit des parents

La santé demande l'harmonie entre les divers éléments constitutifs du corps humain. Si une partie se développe d'une manière anormale, c'est au détriment de la santé générale. C'est une vérité qui a plusieurs applications pratiques. Dans l'oeuvre de l'instruction et de l'éducation des enfants, le premier droit, et de beaucoup le plus considérable, est celui des parents. Les enfants qui vous sont confiés sont la chair de leur chair et le sang de leur sang. Les parents ont pour eux le droit naturel et toutes les conséquences qui en découlent. Le bien de la société exige que ces droits soient respectés.

Mais ces enfants sont des baptisés, ils sont les futurs citoyens du pays. Ces deux titres font entrer l'Eglise et l'Etat dans le sujet qui nous occupe. C'est pourquoi, après avoir rendu vos hommages aux parents, vous avez pensé à la sainte Eglise et à la société civile.

Le droit de l'Eglise

Je sais que, dans ce pays surtout, il ne manque pas de tenants de l'idée que, dans la formation des enfants, l'Eglise ne compte pas, les parents

(A suivre en deuxième page)

Visiteur des Ecoles



M. L'ABBE J.-A. SABOURIN, chancelier du diocèse de Saint-Boniface

LES INSTITUTEURS, LES PARENTS, L'EGLISE ET L'ETAT

(Suite de la première page)

comptent peu, et que le grand rôle est dévolu à l'Etat. Ce n'est pas votre manière de voir, Monsieur le Professeur, ce n'est pas la nôtre non plus, et je dis sans hésitation que la doctrine étatiste est essentiellement fausse. Lui laisser prendre des proportions trop considérables, c'est porter au flanc une plaie dangereuse qui pourrait donner la mort à notre corps social.

Vouloir ignorer le rôle de la sainte Eglise dans la formation des enfants, c'est mettre tout l'ordre surnaturel de côté. Nous sommes en pays chrétien. Chez les chrétiens le Christ est adoré comme le Fils de Dieu, et sa loi, consignée dans les Saintes Ecritures, est un code divin. A moins de nier la divinité du Christ et la vérité de sa parole, on est forcé de reconnaître à l'Eglise un rôle d'enseignement dans le monde: "Allez, dit son divin fondateur à ses apôtres, enseignez à toutes les nations". La sainte Eglise est donc la grande maîtresse d'école du monde chrétien en vertu de la délégation du Fils de Dieu.

"La parole de Dieu ne peut être liée", s'écrie l'Apôtre saint Paul mis aux fers. L'Eglise a reçu de son divin fondateur la mission d'enseigner, elle doit le faire: toujours elle l'a fait. "Pour nous, nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons vu et entendu", disent les apôtres. (Act. III 20.) Quand ils seront mis dans l'alternative de se taire ou de sacrifier leur vie, ils sacrifieront volontiers leur vie, mais la parole de Dieu ira son chemin dans le monde par le ministère d'autres hommes. "La parole de Dieu ne peut être enchaînée".

L'Eglise et le savoir humain

L'Eglise a le pouvoir d'enseignement. Elle possède ce pouvoir d'une manière exclusive et immédiate quand il s'agit d'éducation religieuse et de formation morale. Mais parce que toutes les sciences viennent de Dieu et conduisent à Dieu, l'Eglise n'est étrangère à aucune, elle s'intéresse à toutes, comme à des moyens qui conduisent à Dieu. "En effet ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité sont, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses oeuvres". (Rom. I, 20.) C'est pourquoi la sainte Eglise ne s'est pas contentée de prêcher l'évangile, mais l'histoire impartiale nous apprend qu'elle a été la plus énergique provocatrice d'action intellectuelle dans le monde et la fondatrice des plus fameuses universités qui se sont illustrées dans la diffusion du savoir humain.

Les communautés religieuses

Pour mieux remplir son rôle de diffusion des sciences divines et humaines dans le monde, elle a fondé ses innombrables communautés religieuses d'hommes et de femmes qui consacrent leur vie à cette mission de suprême importance. La parole de nos Saints Livres résonne toujours à ses oreilles: "Les petits enfants demandent du pain, et personne ne leur en donne". (Jér. IV, 4.) Elle s'efforce, malgré des difficultés considérables, de répondre à l'appel d'une génération d'enfants qui grandit dans l'atmosphère empestée de l'école officiellement neutre. Si le pain naturel est nécessaire au corps de l'enfant, le pain de l'intelligence est autrement nécessaire à son âme. Pour faire cette oeuvre de charité, l'Eglise délègue son autorité à ceux qui doivent la représenter dans l'école.

L'opinion de Sir James Aikins

Il y a deux jours, Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur, jetait un cri d'alarme au corps enseignant réuni autour de lui à une table de banquet. "Ce que nous attendons de vous, a-t-il dit en substance, ce que la patrie attend de vous, c'est que vous nous formiez des hommes et des femmes au caractère bien trempé qui sachent résister aux entraînements de la vie. Or ceci est impossible sans une solide formation morale et la formation morale ne va pas sans la religion."

Il nous fait vraiment plaisir d'entendre de telles paroles partir de tel endroit et s'adresser à l'auditoire qui les a entendues. Elles sont l'expression de la vérité, mais d'une vérité que nous n'étions pas habitués d'entendre en dehors de chez nous. Venant du représentant du Roi et s'adressant au corps enseignant des écoles publiques légalement neutres du Manitoba, elles résonnent comme un tocsin d'alarme auquel il serait imprudent de ne pas faire attention.

Au nom de la sainte Eglise à laquelle vous avez tenu à rendre hommage ce soir, je ne puis qu'insister sur cet enseignement que nous donne notre lieutenant-gouverneur et de vous supplier de ne pas croire avoir fait votre devoir auprès des enfants qui vous sont confiés quand vous leur aurez enseigné à lire, à écrire et à compter. C'est le pain de l'âme qu'ils ont le droit de vous demander et que, comme représentants des parents et de la sainte Eglise, vous avez le devoir de leur donner. Puissiez-vous bien comprendre cette suprême vérité et la mettre fidèlement en pratique!

Agréez de nouveau mes remerciements et recevez une bénédiction que je vous donne de tout coeur au nom de la sainte Eglise.

Immédiatement après l'archevêque de Saint-Boniface, le président de l'assemblée, M. l'abbé Sabourin, prononce les paroles suivantes:

Le Visiteur des Ecoles

Monseigneur,

L'union et la bonne entente qui existent entre les membres de votre famille épiscopale et leur chef met les premiers dans un certain embarras lorsque les circonstances exigent qu'ils manifestent les sentiments qui les animent envers leur Ordinaire. Ça devrait se deviner si facilement, ce nous semble. Et pourtant il faut parfois parler.

Afin de satisfaire à la fois et aux convenances et à ses sentiments personnels, le Visiteur des écoles, puisqu'il est en tout ce qui concerne le côté religieux de l'éducation dans le diocèse, comme votre surintendant des écoles, se contentera de dire brièvement qu'il emboite le pas avec tout le personnel enseignant ici présent et proclame que comme ce personnel enseignant, sa plus grande ambition c'est de vous prêter main-forte. Nous le faisons par obéissance, forts de votre autorité et de vos directions. Ce Visiteur a cependant un avantage sur les instituteurs et les institutrices. Son obéissance ne peut manquer de lui être plus facile, parce que le contact de la vie intime lui permet plus qu'aux autres de constater jusqu'à quel point notre chef est un homme du Bon Dieu, dont la grande ambition est de travailler selon les meilleurs intérêts de l'Eglise, le salut des âmes et le plus grand bien de la patrie. Cependant, comme il est difficile de tenir toujours la lumière sous le boisseau, il transpire assez à l'extérieur de la vie de notre archevêque pour que ses paroles soient reçues non seulement avec obéissance, mais aussi avec religion et avec piété par tous ceux qui s'occupent d'éducation dans le diocèse de Saint-Boniface.

L'ETAT

M. le président présente ensuite l'orateur suivant, l'hon. P.-A. Talbot, qui va parler au nom de l'Etat.

Le Département de l'Instruction publique, dit-il, a voulu qu'il fût impossible à qui que ce soit de soupçonner qu'il eût des objections à l'initiative qu'a prise notre Association d'Education en convoquant à une convention spéciale les instituteurs de langue française en cette province. Il a député pour parler en son nom à cette dernière réunion l'un des membres les plus distingués de notre députation provinciale, le président même de la Chambre. J'ai nommé l'hon. M. Talbot.

Il nous est impossible de dire à quel point nous estimons cette démarche de sa part. Nous l'en remercions cordialement.

Un militant bien trempé

Celui que vous allez entendre, Mesdames et Messieurs, est un militant bien trempé. Esprit lucide, volonté ferme, il a su dans le passé combattre le bon combat. Il l'a fait loyalement pour obéir aux dictées de sa conscience et être fidèle à la parole donnée. Il l'a fait habilement, en ayant recours aux moyens honnêtes que lui donnait la constitution de notre pays. Il a fait honneur aux siens et leur a rendu grand service.

Sa carrière nous est une preuve que dans le monde politique on peut encore, de nos jours, faire son chemin au milieu d'adversaires nombreux et puissants sans avoir recours aux compromis déshonorants et aux lâches concessions. M. le président de la Chambre a cru par dessus tout à la force du droit, de la vérité et de la justice. Nous lui devons le témoignage de notre reconnaissance et de notre estime. Je vous le présente et je le prie de vouloir bien dire au nom du Département de l'Instruction publique ce que l'Etat attend de notre corps enseignant.

Discours de l'Honorable P.-A. Talbot

Quand votre secrétaire m'a fait l'honneur de m'inviter d'assister à votre convention, je me suis empressé d'accepter, croyant alors qu'il s'agissait d'entendre vos délibérations simplement comme spectateur, et je me suis senti des plus heureux de m'associer à votre belle oeuvre.

Mais mon plaisir, quoique très grand, s'est vite changé en quelque inquiétude lorsqu'on m'a manifesté le désir de me voir prendre une part plus active à ces mêmes délibérations; car j'ai compris mon incompétence et mon inexpérience en matière d'enseignement. Aussi, si je vous adresse la parole ce soir, Mesdames et Messieurs, c'est que j'ai largement compté sur votre bienveillance et sur votre indulgence. Sans cela je n'aurais jamais consenti à venir vous faire cette petite causerie.

Sans doute, tous les canadiens français s'intéressent fortement à la tâche à laquelle vous vous êtes voués et nous suivons avec le plus vif intérêt le travail incessant et pénible qu'il vous faut vous imposer afin de conserver parmi les nôtres, ici au Manitoba, nos croyances religieuses, notre langue maternelle, toutes les nobles et saines traditions de nos ancêtres. Nous tenons à vous dire et à vous prouver, Mesdames et Messieurs, que nous sommes avec vous de tout coeur dans votre lutte, comprenant combien il est difficile de la soutenir, depuis surtout que les problèmes économiques et financiers sont devenus si ardus. Vous vous heurtez à toutes les difficultés, vous supportez mille ennuis et pourtant rien ne vous arrête et ne vous arrêtera jamais.

La voix du peuple

Vous savez tous, j'en suis sûr, que nos gouvernants obéissent invariablement à la voix du peuple et que nous sommes tous plus ou moins responsables de la formation de cette voix qui traduit les sentiments populaires. Nous pouvons donc rendre ces sentiments soit sympathiques, soit hostiles, selon que notre conduite aura contribué à développer les uns ou les autres. En réalité, il nous est impossible de nous reposer uniquement sur des droits légaux et constitutionnels trop souvent ignorés ou incompris.

Lorsque nous habitons un pays aussi démocratique qu'est l'Ouest canadien, n'est-il pas vrai que nous sommes forcés de tenir compte des exigences de la majorité, lors même que ces exigences représentent ce que nous considérons, à juste titre, être pour nous de bien grandes injustices? En conséquence, nous devons donc démontrer à cette province que nous ne nous refusons nullement à accomplir le programme d'études que l'on exige de nos enfants, c'est-à-dire la connaissance parfaite de la langue anglaise.

Dans le milieu où nous vivons, cette langue anglaise nous est nécessaire. Mais, dans l'intérêt de nos enfants qui, dans l'avenir, seront appelés à jouer un rôle, lequel, s'il n'est prépondérant, sera, j'en ai la conviction, des plus salutaires et des plus importants pour notre race, — l'obligation de les instruire dans ce sens devient non seulement rigoureuse, mais urgente.

Le patrimoine ancestral

Puis si, tout en rencontrant les vues de nos gouvernants, nous réussissons, par l'entremise de votre Association, par votre labeur inlassable et par votre persévérance, à conserver intact le patrimoine que nos pères nous ont laissé, au prix de tant de patience et de tant d'héroïsme, nous prouverons d'abord à nos concitoyens notre complète soumission aux lois, tout en inspirant à nos enfants le respect de l'autorité, — chose essentielle au bon fonctionnement d'un gouvernement. Et nous leur montrerons, en même temps, que nous sommes fortement déterminés à transmettre à ceux qui viendront après nous l'héritage sacré que nous avons recueilli de nos aïeux.

Nous formons ici, au Canada, un groupe ethnique distinct. Nous voulons nous mettre sur un pied d'égalité avec nos compatriotes anglais. Maintes fois nous leur avons donné des preuves de loyauté, de fidélité et d'attachement à l'Empire britannique. Nous sommes en tout point dignes de rivaliser avec eux.

Rôle sublime des instituteurs

Ainsi il est certain que le rôle des instituteurs et des institutrices dans notre province est spécial et sublime. C'est à vous, Mesdames et Messieurs, que le pays confie le soin d'élever et d'instruire ses enfants. C'est en vous que les parents placent leur confiance en mettant entre vos mains ces jeunes êtres qu'ils aiment et chérissent tant. A vous donc la mission, mais aussi la gloire d'en faire des citoyens honnêtes, laborieux et utiles à la société. Ajoutons à cela la responsabilité qui vous incombe d'inculquer à nos petits Canadiens français le sentiment de la nationalité et l'amour de la patrie.

Avouons, Mesdames et Messieurs, que l'entreprise est vaste et que pour la mener à bien il vous faut, premièrement, vous pénétrer de la nécessité d'augmenter, si possible, la somme de vos connaissances. Nous avons tous besoin d'en acquérir davantage et de nous perfectionner.

Notre magnifique langage demande à être cultivé. Efforçons-nous de le rendre plus pur et de le faire aimer à ceux qui nous entourent. Approfondissez votre religion, afin d'être en mesure d'éclairer et de diriger plus sûrement ceux dont vous avez la garde.

Résultat double

Si, avec l'appui de l'Association d'Education, nos instituteurs arrivent à donner ces deux cours de français et d'anglais dans un degré égal à celui de nos écoles anglaises, nous forcerons inévitablement nos adversaires à convenir de la supériorité du système bilingue. Ils constateront que ce système, loin d'être nuisible ou préjudiciable, produit un résultat double du leur.

Laissez-moi maintenant, Mesdames et Messieurs, vous exprimer toute notre admiration pour les succès obtenus jusqu'aujourd'hui. Ils nous font espérer des jours moins sombres. Et quand ces jours viendront vous aurez, certes, la satisfaction d'avoir aidé énormément à la victoire de vos compatriotes, sans pour cela avoir manqué à vos devoirs envers l'Etat.

Il me reste, Mesdames et Messieurs, à vous remercier de l'attention soutenue avec laquelle vous m'avez écouté. Je vous encore, en terminant, vous conseiller de suivre avec fermeté la route dans laquelle vous vous êtes engagés, bien que cette route soit jonchée d'obstacles, de fatigues et de peines de toutes sortes. Et si parfois vous vous sentiez faiblir, si le découragement voulait s'emparer de vous, songez à ceux qui nous ont précédés et qui nous ont fourni de si hauts exemples de patriotisme, d'endurance et de dévouement.

LA SITUATION

En présentant à l'auditoire l'hon. Charles Cannon et le Dr Fletcher, M. l'abbé Sabourin fait d'importantes déclarations, qu'il répète en anglais, pour le bénéfice des deux distingués visiteurs.

Il m'est très agréable d'avoir maintenant à vous présenter les deux plus hauts dignitaires de notre Département de l'Instruction publique: l'hon. M. Cannon, le Ministre même de ce département, et son sous-ministre, M. le Dr Fletcher.

Nous croyons savoir ces deux personnages animés des vertus sociales et des sentiments de justice et de charité bien propres à rapprocher les deux grandes races qui gouvernent ce pays et qui sont appelées à vivre côte à côte sur cette terre du Canada. Ils sont de plus, à nos yeux, les représentants de l'autorité dans l'un des plus importants départements de notre gouvernement. Accoutumés comme nous le sommes, dans l'Eglise catholique, au respect des supérieurs et à l'obéissance à leur égard, il m'est facile en ce moment de me faire l'interprète de tous ceux qui m'écoutent pour assurer nos distingués visiteurs qu'ils peuvent compter sur nous toutes les fois qu'ils commanderont au nom de la justice et de l'équité.

Nos griefs diminuent

Il me fait également plaisir de pouvoir ajouter que cette obéissance, très difficile à une époque dont nous n'avons pas perdu le souvenir, nous devient plus facile depuis quelque temps. Il n'y a pas de cela un siècle, nous croyions avoir de bonnes raisons de nous plaindre d'intolérance. Il m'est agréable de pouvoir dire que nos griefs diminuent.

L'an dernier nous avions aux différentes écoles normales de la province un nombre d'élèves correspondant à peu près à la proportion que nous sommes de la population de la province. Ceux parmi les inspecteurs qui, nous voulons bien le croire, outrepassent les instructions qui leur sont données et interprètent mal les intentions de leurs chefs pour manquer de largeur de vue et d'esprit de tolérance au point de semer le malaise au sein de la population et devenir de véritables brandons de discorde, ces inspecteurs, dis-je, diminuent en nombre. Et nous qui souffrons dans nos écoles en ce que nous avons de plus cher, dans notre foi et dans notre langue, nous nous sentons plus à l'aise et mieux compris au Département de l'Instruction publique.

Notre part d'influence

Ce n'est pas à dire que nous croyons être déjà sur le point d'entrer en paradis. Nous espérons toutefois que sous la régie large et sage de M. le Ministre de l'Instruction publique et de son assistant, M. le sous-ministre, nous finirons par avoir davantage la part d'influence qui nous revient en toute équité en ce qui regarde les inspectorats des écoles primaires, les professeurs des écoles normales, les subalternes au Département de l'Education, la littérature dont se compose la liste des livres destinés aux bibliothèques scolaires.

Combien ce serait rendre service à l'ordre social et même aux conditions matérielles de la province, si le Manitoba, après avoir été un signe de contradiction et de discorde entre les races anglaise et française, devenait, de toutes les provinces à majorité anglo-saxonne, celle qui donnât le plus bel exemple pratique de bonne entente et d'union sacrée qui doit se trouver à la base du véritable patriotisme canadien!

C'est dans ces dispositions et avec cet espoir que nous allons entendre M. le Ministre et M. le sous-ministre.

Discours de MM. Cannon et Fletcher

Des brèves allocutions prononcées par le ministre et le sous-ministre de l'éducation, il y a peu de chose à dire. Le premier s'est contenté de généralités sur l'éducation, qu'il a présentée comme le grand problème du jour. Il a félicité les instituteurs et institutrices de langue française pour le beau succès de leur convention. M. Fletcher a insisté sur l'importance à orienter les élèves de façon à leur faire employer utilement leurs loisirs après l'école.

La séance a été agrémentée par quelques chansons canadiennes, fort bien rendues par Mme Houde et Mlle Laurette Béchard. Mlle Albina Baril accompagnait au piano.

CONVENTION DES INSTITUTEURS

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba a préconisé l'enseignement religieux à l'école

On estime que deux mille instituteurs et institutrices environ ont assisté à la convention de la "Manitoba Educational Association", dont le succès a surpassé toutes les précédentes.

Réponse à certaines critiques

Le premier jour, le maire Farmer et le premier ministre Bracken ont souhaité la bienvenue aux délégués. Ce dernier a cité des chiffres en réponse à certaines critiques faites au système scolaire de la province. Il a dit que pour la première fois dans son histoire, le Manitoba a un surplus d'instituteurs — état de choses qui existe actuellement dans les trois provinces de l'Ouest. Depuis 1920, environ 75 pour cent de plus de gradués ont obtenu des certificats de première et de seconde classe et le nombre des permis accordés aux instituteurs non qualifiés a été moitié moindre l'année dernière qu'en 1921. De plus, les instituteurs n'ont pas peur de choisir les cours les plus longs de préférence aux plus courts.

Le premier ministre fournit aussi des chiffres au sujet des salaires et leur augmentation dans les dix dernières années. En 1914, le salaire moyen d'un instituteur était $694, contre $1,288 aujourd'hui.

Au point de vue de l'assistance scolaire, le Manitoba vient en troisième ligne avec une moyenne de 67 pour cent; elle n'est dépassée que par la Colombie-Anglaise avec 78 pour cent et la province de Québec avec 75 pour cent.

Le nombre des élèves inscrits est de 150,000 environ, d'un âge variant de 5 à 18, et sur ce nombre, 104,000 suivent régulièrement les classes.

Attaquant le sujet des écoles fermées, M. Bracken déclare que le Manitoba n'est pas la seule province à souffrir de ce mal. D'ailleurs sur les 140 écoles fermées en octobre, 100 sont aujourd'hui rouvertes, grâce à l'octroi spécial voté il y a quelques semaines par la législature.

La plus grande entreprise

L'hon. Charles Cannon, ministre de l'éducation, au cours de son allocution, dit que l'instruction des enfants est probablement la plus grande entreprise actuelle de la province. Il insiste sur le fait qu'aucune école ne peut réussir efficacement à former les enfants si les parents n'y mettent pas la main, et que le coeur et le cerveau doivent être formés en même temps.

L'instruction religieuse à l'école

Au banquet de mardi soir, Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Sir James Aikins, a fait un chaleureux appel en faveur d'un enseignement religieux approprié dans les écoles publiques. "L'un des buts principaux de chaque instituteur, a-t-il dit, devrait être la création du caractère. Le caractère consiste principalement en habitudes et, comme je l'entends, les habitudes, pour être bonnes, doivent reposer en grande partie sur la religion. Aucun instituteur ne peut inculquer des habitudes qu'il ne possède pas lui-même. Aussi la plus grande responsabilité repose-t-elle sur le personnel enseignant d'aujourd'hui."

Bien que la science ait fait d'immenses progrès, surtout depuis vingt-cinq ans, a encore dit sir James Aikins, elle ne peut pas tout nous donner. Pour les plus belles choses de la vie, il faut se tourner vers la religion. Le lieutenant-gouverneur se rend compte que la question religieuse dans les écoles présente des difficultés, mais la solution dépend en grande partie de l'instituteur et de l'impression qu'il produit, par son caractère, sur son élève.

Argent, courage et travail

M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface, président de l'association des commissaires d'école, a parlé au nom de cette organisation, faisant ressortir les bonnes relations qui existent entre les deux groupements et l'importance de la coopération et de l'entente mutuelle. Instituteurs et commissaires, a-t-il dit, doivent se pénétrer de l'importance de trois choses dans l'accomplissement de leurs devoirs: l'argent, le courage et le travail.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 29 AVRIL 1924. NUMERO 47

Il est chez nous des choses qui font partie de notre âme même et qui nous sont infiniment chères. Nous n'y renoncerons jamais.
HON. L.-A. TASCHEREAU.

LA LIBERTÉ

Ne ressemblons pas à ceux qui ont toujours l'air de porter les cordons du poêle aux funérailles du passé. Utilisons en vivant la valeur des morts.
A.-G. SERTILLANGES.

SIMPLES CONSTATATIONS

Il s'est passé, la semaine dernière, toute une série de faits du même ordre qu'il convient de souligner brièvement.

L'association des instituteurs et institutrices du Manitoba a tenu sa convention annuelle à Winnipeg. Dans le même temps, de l'autre côté de la rivière Rouge, notre personnel enseignant de langue française se réunissait à Saint-Boniface, sous les auspices de l'*Association d'Education*. Quels résultats bienfaisants l'on peut attendre de semblables réunions fraternelles, où maîtres et maîtresses retrempent leurs courages en réfléchissant sur la noblesse de leur tâche et en échangeant leurs expériences personnelles, il était facile de s'en rendre compte, jeudi soir, à l'Académie Saint-Joseph.

Pour bien marquer le caractère officiel de cette convention des instituteurs et institutrices de langue française, le gouvernement provincial avait tenu à être largement représenté à la grande séance finale. L'hon. Charles Cannon, ministre de l'instruction publique, non content d'avoir fait déléguer notre sympathique compatriote l'hon. P.-A. Talbot pour parler au nom des autorités provinciales, était là en personne, accompagné du chef de son département, le Dr Fletcher.

Cette soirée devait permettre aux membres de notre personnel enseignant de présenter leurs hommages aux Parents, à l'Eglise et à l'Etat, dont ils relèvent comme éducateurs. Les différents orateurs ont eu l'occasion d'exprimer clairement les droits et les devoirs de chacune de ces trois puissances en ce qui touche à l'instruction et à la formation des enfants. Nous avons tenu à publier le texte intégral de ces déclarations qui constituent la doctrine immuable de l'Eglise. Elles attestent une fois de plus que le groupe franco-catholique du Manitoba entend vivre ici sa propre vie, en conformité avec ses traditions nationales et religieuses. Et les circonstances particulières dans lesquelles elles ont été prononcées — en présence du ministre de l'éducation et de son chef de cabinet — nous permettent d'y voir la marque d'un esprit nouveau dans les sphères officielles.

Au reste, l'archevêque de Saint-Boniface, en parlant au nom de la Sainte Eglise, était heureux de s'associer au lieutenant-gouverneur qui, l'avant-veille, en s'adressant, à Winnipeg, aux instituteurs et institutrices de la province, avait fait un vibrant appel en faveur de l'enseignement religieux, seule base solide de la formation du caractère chez l'enfant.

* * *

Le jour même de la clôture de cette intéressante convention de Saint-Boniface, un comité spécial chargé d'enquêter sur l'enseignement du français dans les écoles du Manitoba soumettait son rapport au bureau du département de l'éducation et au conseil de l'Université. Et ce rapport conclut à la défectuosité des méthodes employées. Pour remédier à la situation, il recommande entre autres choses: l'inspection de l'enseignement du français par quelqu'un connaissant à fond cette langue; la visite par les normaliens d'écoles où le français est enseigné comme il faut; l'échange de professeurs avec la France ou la province de Québec.

Il s'agit ici uniquement du français qui s'enseigne dans les cours supérieurs des écoles publiques anglaises et dans les *High Schools*. Nous savions depuis longtemps à quels résultats pitoyables aboutissait cet enseignement. Il est heureux que les autorités responsables se rendent enfin compte de la situation et soient résolues à y mettre ordre.

Leur premier soin devra être de confier les cours de français à des professeurs dont la langue maternelle est le français. C'est la logique même. Mais le département de l'éducation, s'il veut être conséquent avec lui-même, ne pourra manquer d'encourager l'enseignement du français dans les seules écoles de la province où il se donne d'une manière satisfaisante et avec des résultats appréciables. Par une étrange anomalie, cet enseignement se fait en marge de la loi. C'est dans ces écoles pourtant que devront aller les élèves-maîtres pour y apprendre la vraie méthode à suivre. Et si le comité d'enquête a fait consciencieusement son travail, il n'a pas été sans découvrir que les jeunes Anglo-Canadiens du Manitoba qui savent réellement le français l'ont appris dans ces mêmes écoles.

* * *

Au moment où nous nous réjouissons d'événements qui semblent indiquer une orientation nouvelle dans notre milieu, les journaux de l'Est nous apportent le texte du discours prononcé par l'hon. L.-A. Taschereau devant les instituteurs de l'Ontario. C'est un magnifique plaidoyer, loyal, alerte et spirituel en faveur du bilinguisme. Le premier ministre de la province de Québec a vraiment le don de présenter le point de vue canadien-français à un auditoire anglais, et l'on s'explique qu'une intervention comme la sienne puisse rendre des services signalés à un moment décisif.

Pour conclure brièvement, ce n'est pas pécher par excès d'optimisme de croire qu'au Manitoba comme dans l'Ontario il y a quelque chose de changé. L'opinion publique semble mieux disposée à l'égard d'un règlement équitable de l'épineuse question du bilinguisme; et les gouvernements, reflets obligatoires de l'opinion, subissent la même heureuse évolution. Nous devons ce premier résultat au travail méthodique et persévérant accompli par les Associations d'Education des deux provinces. L'oeuvre est loin, sans doute, d'être achevée. Aussi les faits consolants que nous venons de noter, loin de justifier un relâchement de notre vigilance, doivent-ils être plutôt un stimulant à persévérer dans cette voie, qui est la bonne.

Donatien FREMONT.

M. TASCHEREAU ET LE BILINGUISME

Le premier ministre de la province de Québec prononce un courageux discours à Toronto

Toronto — L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a assisté, à Toronto, à la 63me convention annuelle de l'association des instituteurs d'Ontario. Il a prononcé un brillant discours dont l'éloquence de la forme le disputait à la solidité du fond. Il aborda courageusement la question du bilinguisme et démontra, au moyen des meilleurs arguments, qu'il est une nécessité absolue dans notre pays. Avec une particulière largeur de vues, l'hon. M. Taschereau toucha les points délicats de la question, suggérant d'heureuses solutions aux difficultés actuelles. Il appuya sur la nécessité d'une action patriotique unanime de la part de tous les Canadiens, et dit que c'est à Québec et Ontario qu'incombe le devoir de prêcher non seulement par la parole mais l'exemple. Il démontra l'importance du rôle que les éducateurs doivent et peuvent remplir en ce domaine et proposa d'échanger des professeurs entre les Universités des deux provinces.

Les énergiques et claires paroles du premier ministre de Québec furent chaleureusement applaudies. Une ovation fut faite à l'hon. M. Taschereau lorsqu'il reprit son siège.

Voici quelques-uns des passages saillants de son discours:

Les traditions du Québec

"Je vous apporte de la vieille province de Québec un message d'amitié et de bonne volonté. Il est chez nous des choses qui font partie de notre âme même, et qui nous sont infiniment chères. Nous n'y renoncerons jamais. Ces choses n'entrent aucunement en conflit avec vos institutions qui vous sont également chères et sacrées."

Le vrai Canadien

"Et le vrai Canadien n'est pas un citoyen d'Ontario, de Québec, des provinces Maritimes ou des provinces de l'Ouest, c'est celui qui a le Canada tout entier pour patrie, le Canada aussi vaste et étendu que Dieu l'a fait. A cette fin, l'unité est nécessaire; elle est essentielle. Il ne faut pas qu'une des parties intégrantes du Canada soit, en d'autres parties, un objet de méfiance ou de malentendus. Les lois, les aspirations, les traditions, la croyance religieuse et la langue de chaque membre de notre Confédération ont droit au plein respect des autres membres. Comment pourrons-nous autrement vivre une vie nationale et faire face à l'avenir?"

Le souvenir français

"Tous admettront que la connaissance des deux langues nous équipe mieux pour les luttes de l'existence. Et sûrement vous ne sauriez vous opposer à ce que la langue seconde enseignée à vos enfants soit la langue du pays pour le salut duquel des centaines de milliers de jeunes hommes anglais ont donné leur vie et restent ensevelis sur le sol de France. La France, pour sa part, n'oubliera jamais ce sacrifice suprême, et durant des siècles à venir des prières pleines de ferveur et de gratitude, des prières françaises, monteront des croix qui marquent la tombe de ceux que vous pleurez. N'êtes-vous pas portés à vous joindre à ces voix priantes?"

Une nécessité

"Du point de vue national aussi bien que du point de vue constitutionnel, le bilinguisme — et j'entends par là la connaissance du français et de l'anglais — est au Canada une nécessité. Et cette vérité ne saurait mieux être enseignée que par les éducateurs eux-mêmes."

Echange de professeurs

"Nos deux provinces ne pourraient-elles pas pratiquer un échange de professeurs? Nous accueillerions les vôtres avec empressement; n'êtes-vous pas prêts à ouvrir vos portes aux nôtres? Je puis ajouter que si une conférence entre les gouvernements d'Ontario et de Québec, sur les questions d'enseignement, pouvait être de nature à amener une meilleure entente, à amoindrir les difficultés, et à régler les différends passés ou futurs, Québec est prêt à lancer la plus cordiale invitation à la province-soeur à tenir une semblable conférence de la paix."

Pas d'école sans Dieu

"Tout en me rendant compte que je pénètre sur un terrain qui n'est pas tout à fait le mien, je dois ajouter qu'une expérience mondiale nous enseigne que sous prétexte que les écoles ne doivent pas être confessionnelles — et ce genre d'écoles a de dévots partisans! — on y a admis à peu près tout, à l'exception de Dieu. Je persiste à croire que la religion doit avoir sa place à côté de la grammaire à la maison d'école, que ce soit une petite ou une grande école. A une époque où l'auto, le radio, et, confessons-le, l'amour du plaisir occupent une si large place dans la vie, les parents sont exposés à négliger leurs devoirs sous le rapport de l'instruction religieuse, et les juges les plus avertis de nos tribunaux criminels tout comme les économistes proclament avec une égale vigueur que l'école sans Dieu est une des principales causes du nombre effroyable de crimes commis par des jeunes gens et même par des enfants."

LE FRANCAIS EST MAL ENSEIGNE AU MANITOBA

C'est la conclusion à laquelle aboutit un comité spécial chargé de faire une enquête sur la question

Un comité spécial chargé de faire une enquête sur les méthodes d'enseignement du français dans les écoles du Manitoba a conclu à la défectuosité de ces méthodes et des résultats obtenus.

Le professeur W.-F. Osborne, de l'Université du Manitoba, est président de ce comité. Les autres membres sont: Mlles S.-C. Doupe, Agnes Weir, S.-L. Macmorine, M.-E. MacManus, MM. D.-M. Duncan, F.-C. Green, A.-D. Baker et W.-D. Spence. Ils avaient été nommés en réponse à une requête de l'"Educational Association" à sa convention de 1922. Le comité avait envoyé un questionnaire à tous les professeurs de français de la ville et de la province.

On demandera au professeur Osborne de faire un voyage en Angleterre, cet été, pour y étudier les méthodes employées dans l'enseignement du français.

Recommandations

Parmi les recommandations du comité figurent les suivantes: l'inspection des méthodes d'enseignement du français au Manitoba par une personne vraiment qualifiée; l'inspection devra être confiée à quelqu'un connaissant à fond la langue; la suppression des exercices de traduction française en anglais; les exercices de conversation ne devraient pas être poussés à l'exclusion de tout le reste; les étudiants d'Ecole Normale qui se proposent d'enseigner le français devraient être astreints à visiter des écoles où cette langue est enseignée comme il faut; on devrait établir quelque système pour l'échange de professeurs avec la France ou le Québec, sur le modèle du système d'échange franco-britannique.

A L'ETRANGER

PARIS — Dans une interview, accordée au correspondant du "Figaro", de Paris, S. M. le roi Alphonse d'Espagne admet que le régime de dictature militaire est une nécessité pour l'Espagne, présentement.

CONSTANTINOPLE — Le "Journal d'Orient", rédigé en français, à Constantinople, par un juif turc, du nom d'Albert Carasso, ancien membre de la Chambre ottomane, vient d'être suspendu, par ordre du gouvernement républicain.

GRENOBLE, France — Une avalanche a roulé dernièrement sur la route de Bourg-d'Oisans, près de Rochetaillée et un bloc de glace s'en est détaché. Dans ce bloc était le corps d'un sanglier. La chair avait été parfaitement conservée et elle a permis aux villageois de faire un festin.

MOSCOU — Sur 1,339 appels de peine capitale, la cour suprême d'appel, en onze mois, en a confirmé 663; 126 condamnés à mort ont été pardonnés et les autres ont vu leur peine commuée en emprisonnement.

PARIS — Le gouvernement allemand a libéré le capitaine français P. d'Armont qui avait été condamné par le tribunal de Munich à douze ans d'internement pour espionnage. Trois otages allemands pris dans la Ruhr par les Français seront relâchés en échange.

PARIS — La Sûreté est sur les traces d'une véritable bande de faux monnayeurs qui a mis en circulation des sommes importantes de faux billets de banque de 100 et de 1,000 francs.

PARIS — Le "Matin" annonce comme probable un non-lieu dans l'affaire Philippe Daudet. Aucun fait nouveau ayant trait à l'assassinat n'a été découvert.

CALCUTTA — La semaine dernière, dans la région du Punjab, neuf mille personnes ont été tuées par la peste. Ce mal se répand avec une rapidité alarmante. Une cinquantaine de personnes meurent chaque jour, à Lahore.

Nouvelles brèves

REGINA — Mgr Z Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Régina, est nommé officier d'académie par le gouvernement français.

ROSTHERN, Sask. — John Ballantyne, ancien greffier de la ville de Rosthern, a été arrêté. L'examen des livres a découvert un déficit de près de $9,000.

REGINA — R.-E.-A. Leech, président de la commission des liqueurs de la Saskatchewan, poursuit le "Leader" en dommages-intérêts au montant de $50,000 pour libelle.

CALGARY — Il a neigé mercredi dans une grande partie de l'Alberta central.

SHAUNAVON, Sask. — Deux enfants de trois ans se sont noyés à un jour d'intervalle à Ravenscrag, l'un dans un ruisseau près de la maison des parents, l'autre dans la rivière aux Français.

SASKATOON — Vingt fermiers mennonites ont acheté pour $270,000 une ferme de 5,500 acres à Harris, Sask., avec cent chevaux et un certain nombre de bêtes à cornes.

REGINA — Régina souffre d'une épidémie de cambriolages et de vols commis par de tout jeunes criminels.

EDMONTON—Les travaux du printemps ont commencé le samedi saint dans le district d'Edmonton, mais ils ont été retardés par une forte neige tombée lundi soir.

REGINA — On s'attend à ce que les semailles soient générales cette semaine dans le district de Régina.

EDMONTON — L'hon. George Hoadley, ministre de l'agriculture, est parti pour l'Angleterre, où il doit représenter l'Alberta à l'Exposition de l'Empire.

REGINA — La commission des liqueurs a saisi 110 barils de bière dans l'établissement de la "Regina Cold Storage Co."

REGINA — Il rentre en ce moment une moyenne de $50,000 par jour aux bureaux de l'impôt sur le revenu, qui sont sous la garde de la police montée.

VICEROY, Sask. — Un incendie a détruit trois habitations, une imprimerie et deux magasins. Les pertes sont estimées à $18,000.

ARCOLA, Sask. — L'empoisonnement mystérieux chez la famille Mitchener a fait une seconde victime, Catherine, âgée de huit ans. Les autres membres de la famille sont hors de danger.

TORONTO — Les semailles sont en retard pour l'époque de l'année dans la province d'Ontario. Le blé d'automne a bénéficié des pluies récentes et les perspectives sont encourageantes.

Mgr Breynat est malade en France

On a reçu la nouvelle à l'archevêché de Saint-Boniface que Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie, est tombé gravement malade à Nice, pendant qu'il revenait de Rome. On croit qu'il ne pourra pas retourner dans ses missions avant plusieurs mois. Mgr Breynat avait quitté Fort Résolution, l'automne dernier, pour se rendre en Europe. Il avait alors passé quelques jours à Saint-Boniface. C'est pendant qu'il se reposait en France, dans son pays natal, qu'il a été saisi par la maladie.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 25 avril 1874

L'élection de Provencher

Nous sommes en mesure de dire que les électeurs de Provencher veulent élire de nouveau M. Riel. Et M. Riel sera élu. Il aura probablement une opposition "pour nuire", comme celle de l'hiver dernier. Nous avons hâte de connaître le fameux candidat "pour nuire".

* * *

M. John McDougall est nommé maître de poste à Fort Garry et inspecteur des postes pour la province, en remplacement de l'hon. M. Bannatyne, qui a démissionné.

* * *

Il y a eu au Sault-au-Récollet, près Montréal, une assemblée nombreuse pour protester contre les persécutions dont M. Riel est l'objet et demander l'amnistie.

L'EXAMEN DE FRANCAIS DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Il aura lieu le samedi 10 mai

Depuis que Joachim du Bellay a écrit sa *Défense de la langue françoise* et que Henri Estienne a rédigé son plaidoyer pour la *Précellence du langage françois*, nos lointains ancêtres, en traversant les mers, emportèrent avec eux la part d'héritage qu'ils tenaient des Grecs et des Latins. Grâce à ce jet de flamme qu'ils avaient pris soin de ravir au foyer principal, ils réussirent à perpétuer sur les rives auxquelles ils abordèrent le génie de la race.

Nos propres grands-pères, cédant à leur tour à quelque obscur instinct, s'aventurèrent vers les prairies de l'Ouest canadien; un plus grand nombre, préférant des risques plus banals et moins laborieux, s'enfuirent de la patrie pour *gagner les Etats*. Les quelques centaines de Canadiens français qui vinrent les premiers planter leurs tentes ici reçurent bien peu de renforts. Des voisins plus âpres et plus nombreux eurent bientôt fait de les cerner et de les supplanter. Au pays de Québec, pendant ce temps, des propagandistes avisés parcouraient les rangs et répétaient sur le ton de la confidence: "Les nôtres sont en grande pitié, là-bas, dans l'Ouest; ce qu'il adviendra de leur religion et de leur langue est plus que douteux; autant vaut dire qu'ils sont perdus pour la race." La prudence de ces vieilles barbes valait à l'oncle Sam des milliers de bons sujets recrutés parmi nos compatriotes.

Il est vrai que les Canadiens français émigrés vers nos plaines n'en menaient pas large. La religion restait intacte, mais la langue, la flamme primitive! Une lueur falotte, un langage fluet, imprécis, composite, du *westernais* enfin. Nous en sommes encore là.

Par bonheur, le coup de foudre de 1916 nous fut une grâce de choix. La cravache nous avait cinglés de telle sorte que la circulation fut rétablie instantanément; nous eûmes dès lors le bienfait d'un corps constitué spécialement pour prendre en mains les intérêts catholiques et français en matière d'éducation. En éliminant de l'oeuvre les effets à grand orchestre, ses premiers directeurs la rendirent viable; elle est animée d'une vitalité de plus en plus féconde. Grâce à elle, la cause du français qui languissait dans l'équivoque est rouverte. Fermement, avec un strict souci d'éviter l'esclandre, l'on s'empare des positions à mesure qu'elles surgissent de l'ombre.

Pour la deuxième fois, le 10 mai prochain, la lice s'ouvrira aux 1,625 écoliers, garçons et filles, qui se sont fait inscrire pour briguer les palmes de l'Association. L'an dernier on ne comptait que 625 jeunes croisés qui se recrutaient dans 39 écoles; ceux de cette année se recrutent dans 61 écoles. Les paroisses qui marquèrent de l'intérêt à ce mouvement, lors de son inauguration, formaient un total de 19; nous en comptons 25, cette année. Voilà au moins un gage d'espoir sérieux propre à faire crouler les prédictions calamiteuses que des gens pétris de bonnes intentions répandaient sur notre compte.

Les questions d'examen sont prêtes. M. le secrétaire de l'Association les fera parvenir aux secrétaires des cercles paroissiaux intéressés, cette semaine, accompagnées des règlements auxquels devront se conformer les candidats.

Des instituteurs réclamèrent, l'an dernier, contre une série de questions qui offraient de trop grandes difficultés à de jeunes concurrents. (Il est vrai qu'il n'en résulta aucune injustice.) Le jury des examinateurs s'est efforcé d'éviter ce qui était pour le moins une douche d'eau froide sur l'enthousiasme du maître ou de la maîtresse.

Nous souhaitons ardemment que chaque candidat remporte de belles notes et que tous concourent en vue de la bourse ou du prix à gagner.

Nous remercions tous ceux, maîtres et élèves, officiers de nos cercles paroissiaux, qui vont collaborer au geste du samedi 10 mai prochain. Le seul fait de vouloir nous ériger un domaine au milieu de circonstances qui nous dominent comporte un je ne sais quoi d'émouvant dont il importe de souligner la vertu.

Louis-Philippe GAGNON.

TRIBUNE LIBRE

A propos du budget

Storthoaks, Sask., le 25 avril 1924.
Monsieur le directeur de la Liberté,

Les petits comme les grands, tous aiment à exprimer leurs idées. Alors, moi aussi, quoique dans la catégorie des petits, si votre journal veut m'accorder un tout petit espace, je veux faire quelques commentaires sur le budget.

La dette du Canada n'est pas beaucoup diminuée depuis la guerre, mais il ne faut pas atribuer cela à une mauvaise administration de notre régime actuel. Cette année, la dette a été diminuée de trente millions de dollars et nous pouvons avouer, si nous considérons la crise financière que nous avons traversée depuis trois ans, qu'il a fallu des mains très habiles pour arriver à balancer le budget de cette manière.

Nous voyons souvent dans les journaux des articles qui nous disent que la dette et les taxes ont été diminuées beaucoup plus en d'autres pays. C'est vrai. Mais, cependant, on ne vous donne pas la raison; on se contente seulement de critiquer et d'attribuer cela au gouvernement de nos jours. Soyez raisonnables dans vos critiques, mes amis.

Je conçois que notre gouvernement n'est pas parfait. Il a diminué les dépenses et pourrait les diminuer encore de beaucoup. Mais il faut être juste; il faut se demander pourquoi la dette et les taxes n'ont pas été diminuées ici autant que dans bien d'autres pays, comme dans les Etats-Unis par exemple. Comparons notre pays en superficie et en population et nous comprendrons.

D'abord, notre pays est vaste en étendue et très difficile à traverser par les voies ferrées; il est très riche en ressources naturelles, mais très peu habité; sa population n'est que de neuf millions. Sa population étant petite et sa surface d'une immense étendue, ses ressources ne peuvent alors facilement et rapidement se développer. Il faut bien dire que plus un pays est habité, plus ses richesses se développent rapidement et plus le revenu de taxes et d'impôts est considérable.

Le revenu du Canada est encore petit et il peut se dépenser facilement, même en conservant le principe d'économie, car l'amélioration des facilités de transport devient urgente.

Le besoin de lignes de chemins de fer se fait sentir et si nous construisions toutes les lignes qui sont demandées, le revenu du Canada serait vite dépensé et pour diminuer notre dette il faudrait taxer encore davantage. Mais personne ne veut payer plus de taxes, on se plaint d'être déjà trop taxé.

Tout de même, il ne faut pas être pessimiste. Le Canada est à son enfance et la construction de quelques milles de chemins de fer tous les ans pourait encourager l'immigration, qui saura l'aider plus tard à développer ses mines, à diminuer sa dette et ses taxes.

Il convient que le Canada fasse comme un jeune cultivateur sage ferait à son début: dépenser ses sous suivant ses revenus et ne pas s'occuper de ce qui se consomme chez son voisin.

Prions d'avoir à l'avenir un gouvernement qui s'occupera des Canadiens d'abord; un gouvernement qui s'occupera de son affaire et qui ne songera jamais à nous plonger dans les dettes pour intervenir dans des guerres qui ne concernent que les nations outre-mer.

En quelques mots, taxons avec soin, dépensons avec prudence, encourageons l'immigration et faisons ce qui fait l'affaire de notre Canada seulement.

A. SEGUIN.

Une convention économique à Régina le 13 mai

Régina — George Edwards, président de la Saskatchewan Grain Growers' Association, a convoqué une conférence économique qui se tiendra à Régina le 13 mai. Le but est d'arriver à une meilleure entente entre les diverses classes du pays.

70,000 fermiers de l'Ouest ont signé des contrats de "Pool"

Les bureaux du "Wheat Pool" du Manitoba annoncent que le chiffre total des fermiers qui ont signé des contrats de "Pool" dans les trois provinces de l'Ouest s'établit à un peu plus de 70,000. [illegible] 390. Le nombre d'acres sous contrat dans la Saskatchewan est en ce moment [illegible]. Pour le Manitoba, tout indique que le chiffre atteindra 700,000 acres à la fin de ce mois.

SASKATOON — Le conseil des ministres [illegible] du travail télégraphié au ministre de la justice à Ottawa, lui demandant de commuer [illegible] de Fish Creek, en celle de la prison à perpétuité.

La Session Fédérale

UNE BOMBE DES TRAVAILLISTES

M. Woodsworth dame le pion aux conservateurs en présentant un amendement sur le budget

Ottawa — Une bombe a éclaté à la reprise du débat sur le budget, jeudi. Les conservateurs avaient tenu, le matin, un caucus pour arrêter le texte de l'amendement qu'ils devaient présenter et l'on s'attendait à ce que ce texte fût lu à la Chambre à la reprise du débat. Mais M. Woodsworth, le chef travailliste, a pris les devants et il a présenté un amendement dans lequel il réclame une réduction générale du tarif, car, dit-il, l'Ouest n'est pas satisfait de la réduction sur les instruments aratoires. Il suggère le relèvement de certains impôts, comme l'impôt sur le revenu, les taxes sur les successions et propose un nouvel impôt sur les terres en friche, pour obvier à la perte de revenus résultant de la réduction du tarif.

Les conservateurs roulés

L'effet de l'amendement sera d'empêcher les conservateurs de présenter le leur, car les règlements de la Chambre n'en permettent qu'un sur le budget. De plus il causera, lors du vote, une division des voix toute différente de celle que l'on prévoyait. Conservateurs et libéraux devront s'unir pour combattre l'amendement trop libre-échangiste, mais plusieurs progressistes voteront avec M. Woodsworth qui a déclaré dans son discours que les progressistes lui ont promis leur appui. Le budget même recevra l'appui des progressistes et des libéraux.

La peine du fouet

Au début de la séance, l'hon. Ernest Lapointe a déclaré que la peine du fouet n'a pas été remise, dans le cas du bandit Beauchamp, mais que le ministère, conformément à la loi, a prévenu le geôlier de la prison qu'il ne devait pas administrer cette peine avant que le délai pour le recours en appel fût expiré. Néanmoins, M. Lapointe a déclaré qu'aucun délai fixe n'existe dans la province de Québec.

L'hôtel Scribe

L'hon. George-P. Graham fit de très importantes déclarations sur l'achat de l'hôtel Scribe, et il appert que le réseau d'Etat paya environ trois millions pour défrayer le coût de l'édifice, les impôts et autres charges.

Le traité de Lausanne

Le premier ministre a déclaré qu'il a échangé des communications avec le premier ministre anglais au sujet du traité de Lausanne, depuis sa propre déclaration sur cette affaire. Il attend l'autorisation de M. Ramsay MacDonald pour déposer copie de ces documents sur la table de la Chambre.

M. Edouard Montpetit à l'Académie Royale de Bruxelles

Montréal — M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, est en route pour Bruxelles. Il s'en va prendre place à l'Académie Royale de Belgique à laquelle il sera officiellement reçu le 15 mai prochain.

M. Montpetit a été appelé à représenter le groupe français de l'Amérique du Nord. C'est un honneur qui lui échoit et qui rejaillit en même temps sur l'université dont il est le secrétaire général et aussi l'un des professeurs les plus autorisés.

Un émule japonais d'Alain Gerbault

On annonce de Seattle (Etats-Unis), qu'un émule japonais d'Alain Gerbault, M. Hiroshi Ito, est arrivé dans le port de Seattle, venant du Japon, sur une petite barque à voile de moins de 20 tonnes. Parti de Kobhi (Japon) il a traversé tout l'océan Pacifique, couvrant une distance de près de 9,000 kilomètres en quatre-vingt-cinq jours.

A la différence d'Alain Gerbault qui a traversé l'Atlantique entièrement seul, M. Hiroshi Ito s'était embarqué avec son frère et un équipage de quatre hommes, dont trois n'avaient jamais navigué que dans le port de Kobhi et ses environs immédiats. Mais l'exploit de ces audacieux Japonais reste des plus remarquables, et c'est la première fois que le Pacifique est traversé dans ces conditions. On peut rappeler à titre de comparaison que la caravelle de Christophe Colomb était un vaisseau de cent tonnes et portait 52 hommes.

Sapiro devant la Commission du Grain

Aaron Sapiro a enfin comparu lundi devant la commision Turgeon, pour expliquer le système de la vente coopérative. L'avocat Isaac Pitblado, qui représentait le "Grain Exchange", lui a posé de nombreuses questions et tous les deux ont échangé des termes plutôt piquants. M. Pitblado s'est plaint que les réponses de l'expert étaient trop longues et qu'il faisait des discours. Ce dernier a dû demander la protection des membres de la commission.

Il a déclaré que "si la Coopérative a jamais 100 pour cent de la superficie en blé ou quelque chose d'approchant, le "Grain Exchange" disparaîtra de lui-même; mais tant que le "Grain Exchange" répond à un but quelconque ou peut aider la Coopérative, celle-ci peut-être justifiable de s'en servir."

POINCARE PARLE AUX ELECTEURS

Politique de protection et de paix à l'extérieur, de modération à l'intérieur

Paris — Au banquet de la Fédération républicaine, M. Poincaré a défini sa politique générale pour les prochaines élections.

Il croit que pour plusieurs années le principal devoir de la France sera de protéger ses intérêts, en suivant la politique internationale, et de consolider la paix du monde.

Après avoir énuméré les grands principes qui guideront sa politique internationale, il dit que l'on devrait étudier les conditions économiques qui furent faites par le traité de Versailles et ne pas laisser passer l'occasion d'atteindre un résultat pratique par l'occupation de la Ruhr en écoutant les clameurs de l'extérieur qui semblent vouloir douter des intentions pacifiques de la France. Il croit que la France doit faire tout en son pouvoir pour atteindre un règlement définitif, mais qu'elle ne doit pas échanger les solides garanties qu'elle tient actuellement pour des promesses allemandes. Il croit qu'on doit rendre l'Allemagne intéressée à payer la dette des réparations pour que cessent les mesures coercitives qui pèsent sur elle. La France doit persister dans son esprit de conciliation, sans sacrifier ce qui lui est dicté par une élémentaire prudence.

Concernant la politique intérieure, M. Poincaré s'est dit modéré dans le sens de Gambetta, de Waldeck-Rousseau et de Jules Ferry. Il ne s'alliera pas aux extrémistes quels qu'ils soient. Il croit que le premier devoir de la Chambre, après la prochaine élection, est de reviser les règles et les méthodes parlementaires afin d'éviter le tumulte et l'impotence à brève échéance.

Le principal problème peut-être sera la restauration des finances nationales et le rétablissement de la vie normale dans les régions dévastées.

M. BRIAND ET SA POLITIQUE

Il dit qu'il aurait adopté la même attitude que M. Poincaré à l'égard de l'Allemagne

Nantes — M. Aristide Briand a ouvert sa campagne électorale devant ses électeurs. Il a dit que le 11 mai prochain sera une époque importante pour l'avenir de la République.

La décision qui sera enregistrée par les électeurs ce jour-là pèsera lourdement sur les destinées de la France pendant plusieurs années, car elle déterminera si les députés qui représenteront le peuple en Chambre seront des hommes libres ou non. Le monde entier en ressentira les effets.

Il est essentiel, a dit l'orateur, que les élections rappellent les traditions de la France et de la Révolution qui détruiront les calomnies émises en Allemagne prétendant que la France est impérialiste, ambitieuse de se créer une hégémonie militaire, et qui resserrera les liens de confiance avec les alliés.

Ce que M. Briand craint le plus pour la France, c'est l'isolement qui a causé, particulièrement en 1815 et en 1870, un si grand tort à la patrie.

Il a défendu sa politique alors qu'il était président du conseil, et il a nié qu'il fut un adversaire intransigeant de M. Poincaré. S'il eut été président du conseil, M. Briand aurait pris les mêmes mesures que M. Poincaré pour faire payer l'Allemagne. Il diffère d'opinion avec celui-ci sur la question des salaires et des pensions des fonctionnaires ainsi que sur le pouvoir d'émettre des décrets ayant force de loi, mais il en est de même de certains députés qui sont devenus ministres par la suite dans le cabinet Poincaré.

M. Briand a demandé l'union des républicains, non pas l'union sacrée, nécessaire durant la guerre, mais une union des républicains sincères et dévoués, toujours prêts à défendre les lois si durement obtenues par la République, et toujours capables de donner leur vie pour cette République.

NOUVELLES DE L'OUEST

Le gouvernement de la Saskatchewan va assister le "Wheat Pool"

Régina — M. Dunning a annoncé vendredi que le gouvernement de la Saskatchewan avait décidé d'accorder son assistance financière à l'organisation de la Coopérative du blé dans la province. Cette assistance sera donnée sous la forme d'un prêt dont les détails se règlent en ce moment.

A.-E. Wilson, président de la Saskatchewan "Co-operative Wheat Producers", estime le nombre d'acres actuellement sous contrat à cinq millions. Il reste 1,500,000 acres en anciens contrats qui n'ont pas été renouvelés. En concentrant les efforts sur le renouvellement de ces vieux contrats, l'organisation se croit assurée d'avoir les six millions d'acres requis vers le milieu de juin.

L'élection partielle de Grouard en juillet

Edmonton — On croit savoir de source semi-officielle que l'élection partielle pour nommer un successeur au sénateur J.-L. Côté comme député provincial de Grouard aura lieu dans le cours du mois de juillet.

Le premier ministre Greenfield a déclaré que l'on s'efforcerait de tenir cette élection à l'époque où les fermiers sont le moins occupés avec leurs travaux. La date définitive en sera fixée à son retour d'Ottawa, où il va s'occuper de la question des ressources naturelles, probablement quelques jours avant la fin du mois de mai.

Une nouvelle cathédrale à Edmonton

Edmonton — S. G. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, a résolu de faire construire la cathédrale définitive en cette ville. Ce sera l'une des plus belles églises à l'ouest des Grands Lacs: un superbe édifice gothique, en pierre à chaux de l'Indiana; il mesurera 208 pieds de long par 70 de largeur, environ, à la nef, et 125 aux transepts. On y pourra loger 1,100 personnes assises. Mgr O'Leary, quand il était évêque de Charlottetown, I. P. E., a également construit la cathédrale de cette ville.

L'affaire des "fausses bases" est abandonnée

Port Arthur, Ont. — A la suite d'un rapport présenté par H.-J. Symington, avocat des "United Grain Growers", le juge Turgeon, président de la commission d'enqutêe royale sur le grain, a déclaré que si de fausses bases avaient été mises dans les réservoirs d'un élévateur des "Grain Growers", c'était un autre que la compagnie qui avait essayé de voler du blé et il a décidé que la commission ne s'occuperait plus de cette accusation portée il y a quelques années contre la compagnie des "Grain Growers".

La production du beurre au Manitoba augmente en quantité et en qualité

L.-A. Gibson, commissaire des produits laitiers, déclare que le Manitoba a produit en 1923 environ 15 pour cent de plus de beurre que l'année précédente. Quant à la qualité, ajoute-t-il, elle est aussi indubitablement en progrès.

Le cours des classificateurs de crème au Collège d'Agriculture s'est terminé le 17 avril et les hommes qualifiés seront placés à leurs postes le 1er mai. La province est divisée en quatre secteurs et chacun d'eux a un inspecteur qui visite les classificateurs et maintient l'uniformité dans leur travail.

Un concours d'épreuves des vaches, doté de prix au montant de $135, a eu lieu récemment et a remporté un grand succès. Le premier prix a été gagné par les garçons de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne, que nous sommes heureux de féliciter.

ECHOS D'EUROPE

La France a agi sagement en occupant la Ruhr

Paris — Le général Dawes, qui se trouve actuellement à Rome, a confirmé ses précédentes appréciations sur la situation des réparations. Il a déclaré que les Allemands doivent réparer le désastre et les dévastations dont ils sont seuls responsables. Il a dit que la France a agi sagement en occupant la Ruhr, rendant ainsi possible l'oeuvre des experts et garantissant de la manière la plus efficace l'exécution des charges que les experts ont imposées unanimement à l'Allemagne.

L'exposition de l'Empire britannique est ouverte

Wembley — L'exposition de l'Empire britannique dont les terrains s'étendent sur 220 acres, et est destinée à faire connaître aux millions de personnes qui vont la visiter, les richesses de l'Empire britannique, a été officiellement ouverte mercredi par Sa Majesté le roi Georges V. Elle sera jusqu'au mois de septembre le rendez-vous de millions de visiteurs de l'Angleterre et des quatre coins du monde.

L'exposition a été officiellement remise à Sa Majesté par le Prince de Galles, président. La cérémonie s'est déroulée dans l'immense stadium athlétique et offrait un coup d'oeil magnifique avec ses nombreuses et brillantes décorations.

Les discours du roi et du prince, transmis par le radio, ont été entendus par un nombre considérable de personnes. Ils ont été transmis dans toutes les parties du monde.

Mussolini citoyen de Rome

Rome — Au cours d'une cérémonie imposante qui a eu lieu à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de Rome, le premier ministre de l'Italie, Signor Benito Mussolini, chef fasciste, a été fait "citoyen romain". C'est le commissaire royal de Rome, Signor Cremonesi, qui a remis ce titre au premier italien. Il a fait l'éloge du chef du gouvernement.

Dans sa réponse, le premier ministre a remercié les autorités municipales de Rome de l'honneur conféré, exprimant son intention de travailler à ce que la Rome du 20me siècle soit digne de la gloire ancienne de la ville aux sept collines.

Le prix Nobel aux experts alliés

Paris — Le comité français qui fait des suggestions annuelles pour le prix de paix Nobel a décidé que les travaux des experts, s'ils ne sont pas compromis par l'opposition allemande ou alliée, constituent le plus grand pas fait depuis des années vers la paix européenne. Le comité se propose par conséquent de recommander une division du prix de cette année parmi les quinze experts formant les comités de Dawes et de McKenna.

Certaines autorités gouvernementales françaises et de la commission des réparations, auxquelles la suggestion a été faite, se sont déclarées en faveur de l'idée.

Une grève originale des postiers français

Paris — Les postiers mécontents, qui demandent une augmentation de salaire de 1,800 francs par année, se proposent de faire une grève originale le 1er mai. Ils parlent d'observer à la lettre les règlements qui les obligent à peser toutes les lettres, à examiner chaque timbre et à lire toutes les cartes postales, la loi interdisant les insultes et les menaces aux destinataires.

Ce sabotage de zèle, s'il était mis à exécution, paralyserait considérablement le service postal, déjà pas trop rapide. Les autorités ont confiance que la grève va échouer; elles sont d'ailleurs déterminées à renvoyer sans autre forme de procès tout peseur de lettres et tout lecteur de cartes postales trop scrupuleux.

Une seule parole de l'Evangile a plus de pouvoir sur nos âmes que toute la véhémence et toutes les inventions de l'éloquence profane. — Bossuet.

* * *

Pourvu que notre âme ait toujours de quoi se contenter en son intérieur, tous les troubles qui viennent d'ailleurs n'ont aucun pouvoir de lui nuire. — Descartes.

EXTRAORDINAIRE AVENTURE D'UN ENFANT DE 3 ANS

Il échappe miraculeusement à la mort, après avoir flotté pendant une heure sur les eaux glacées de la Seine et de la rivière Rouge

Le jeune Artie Culleton, âgé de trois ans, fils de parents belges de Saint-Boniface, jouait sur les bords de la Seine, avec un petit camarade, mercredi, lorsqu'il tomba à l'eau. La rivière, grossie par les pluies récentes et la fonte des neiges, courait à une vitesse de huit à dix milles à l'heure et la température de l'eau était d'environ 34 degrés, soit deux degrés seulement au-dessus du point de congélation. Plus d'une heure après, le corps était recueilli à Elmwood, sur la rivière Rouge, par un pêcheur. L'enfant était vivant, mais comme paralysé et incapable de se mouvoir. Les premiers soins l'ont vite ranimé et moins d'une heure après il était de retour à la maison, dormant paisiblement.

Presque incroyable

Ce qui paraît vraiment extraordinaire, c'est que l'enfant ait pu flotter pendant une heure avec le cours violent de la rivière, éviter une foule d'obstacles, passer sans encombre de la Seine dans la Rouge et franchir deux ponts avant d'être secouru par le plus grand des hasards. On suppose qu'il est tombé dans l'eau sur son séant, que ses vêtements se sont gonflés et que le corp a pu garder sa position grâce à la pralysie instantanée provoquée par l'eau glacée.

Les médecins et les experts en natation ne savent qu'en penser. Tous s'accordent à dire que même un adulte ne pourrait rester aussi longtemps dans l'eau par une pareille température sans en mourir.

Bien portant

Le jeune rescapé a peu de chose à dire lui-même de son étrange aventure. Il se contente de répéter que l'eau était froide et que son petit compagnon ne l'a pas poussé dans la rivière, qu'il est tombé tout seul.

Il a été légèrement fiévreux pendant les vingt-quatre heures qui ont suivi le drame, mais il n'est resté aucune trace de cette rude expérience et l'enfant se porte maintenant à merveille.

MONTREAL — Sir Lomer Gouin et Sir Charles Gordon ont été élus présidents actifs conjoints de l'Exposition Internationale de Montréal.

OTTAWA — Le père de l'hon. Arthur Meighen, chef de l'opposition, est mort samedi soir. Il était âgé de 78 ans.

Le sucre d'érable dans la province de Québec

Québec — Bien que la saison des sucres ait duré cette année sept et huit semaines, en comparaison de cinq semaines en temps ordinaire, les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture ne prévoient qu'une récolte de 22,000,000 de livres de sucre au lieu de 30,000,000 qu'ils attendaient.

En calculant à 25 sous la livre le prix de ce sucre, les cultivateurs encaisseront une somme de $5,500,000, grâce à la vente de ce délicieux produit.

L'exportation vers les Etats-Unis, qui était de 7,000,000 de livres en 1921 a diminué de 2,000,000 l'an dernier. On ne s'attend pas à une augmentation cette année.

Quant à la qualité, cependant, les experts prétendent que la sève ne fut jamais aussi riche que cette année.

La saison se terminera vers le 10 mai.



Un conte par semaine

A DEUX DE JEU

La maison du boulanger Jean-Baptiste Guillou était aise au carrefour des routes qui relient le hameau aux villages voisins. En face, il avait bâti le fournil et n'avait qu'à traverser le chemin pour rallier la boutique où sa femme avait installé un débit de boissons et fournissait en outre les ménagères d'alentour, de beurre, d'épicerie, des menues provisions courantes. Ainsi les Guillou tiraient multiples profits de l'heureux emplacement de leur demeure, approvisionnant de pain leurs voisins et versant à boire aux passants. Il était rare que deux habitants des communes voisines se séparassent au carrefour sans être entrés pour trinquer au cabaret.

Les affaires prospéraient.

Deux fois par semaine, maître Mathurin Luron, fermier de la Hêtraie, venait apporter à la mère Guillou une forte motte de dix livres de beurre qu'elle débitait au détail à sa clientèle. En retour, le fermier s'approvisionnait en face d'un pain de même poids. Sa grosse miche sous le bras, Luron et Guillou gagnaient la buvette et trinquaient amicalement tandis que la patronne réglait la différence entre les deux denrées d'après les chiffres de la mercuriale du dernier marché de la ville.

Un jour, après le départ du fermier, la mère Guillou retint son mari et lui dit:

— J'ai quelque chose qui m'ennuie, mon homme, et qu'il faut pourtant te dire.

— Vas-y sans tant d'arias, ma femme, repartit rondement le boulanger.

— Eh bien! voici: le père Luron nous vole...

— Hein! Comment ça?

— Voilà plusieurs fois qu'après son départ je pèse son beurre; il y manque jusqu'à la demi-livre.

— La canaille! s'emporta le boulanger. Il nous sait en confiance et en profite pour nous tromper. Mais la chose ne se passera pas comme ça. Bouche cousue, femme; n'aie l'air de t'être aperçue de rien. Je me charge de le pincer sur le fait et de telle façon qu'il ne pourra s'en tirer sans débourser de gros dommages.

Le samedi et le mercredi étaient les jours invariables de la visite de maître Luron. Il arriva donc, à la fin de la semaine, guilleret, portant sa charge de beurre dans un torchon aux coins noués entre eux. Guillou, qui guettait sa venue, l'appela comme il passait devant le fournil.

— Entre donc!... Voici ton pain... et nous allons ensemble chez la patronne qui nous régalera d'une chopine.

Tout en parlant, il vaquait à de menus rangements, l'oeil sur la route. Enfin, il vit venir deux gars du hameau, l'outil sur l'épaule, allant aux champs.

Il les héla par leurs noms:

— Hé! Martin et Denis, vous arrivez à point. Nous allions, le compère Luron et moi vider une chopine; vous n'êtes pas de trop, et on ira d'un litre.

Enchantés de l'aubaine, les paysans acceptèrent.

Tous entrèrent dans le débit. A l'appel de son mari, la Guillou apporta verres et vin blanc. On s'était assis et Luron avait posé sur la table, le beurre dans sa serviette, à côté du pain que lui avait remis Guillou.

— A combien le beurre au dernier marché, dit le fermier?

— A 6 francs! A preuve que c'est porté sur le journal.

La débitante avait tiré de son comptoir la feuille hebdomadaire de l'arrondissement toute maculée de graisse et de vin.

— Je me fie à vous sans y voir, répliqua Luron, tout en glissant un regard sur la mercuriale. Entre honnêtes gens, parole vaut preuve.

— Ah! pour sûr qu'on est honnête, appuya le boulanger. Ainsi je prends toujours le beurre du compère sans le peser, sûr qu'il n'y manque rien... Et comme preuve, mets la motte sur la balance, femme; Martin et Denis verront quel brave homme est notre ami Luron.

Ce dernier avait esquissé une grimace et murmura:

— Oh! il peut m'arriver de me tromper comme tout le monde...

Mais déjà le beurre était sur la balance et l'autre plateau, chargé d'un poids de dix livres, bascula fortement.

— Tiens! la pesée n'est pas juste comme je le croyais, déclara Guillou.

Il enleva le poids, le remplaça par d'autres; l'équilibre se fit à 4 kg. 760.

— Bigre! dit-il, près d'une demi-livre de manque!

Tous se regardaient, gênés.

— Et c'est ton habitude, Luron, n'est-ce pas, de nous faire tort sur le poids, à nous qui avions confiance dans ton honnêteté... Tant pis pour toi!... J'ai Martin et Denis pour témoins et je te mènerai en justice.

Le fermier, d'abord confus, avait déjà repris son aplomb.

— Tu as tort, Guillou; il est toujours mauvais de mettre les juges dans ses affaires.

— Mauvais pour toi, trompeur!... Je t'ai pris, tu seras condamné et tu payeras...

— A ton aise! dit Luron en se levant et emportant à la fois le pain et son beurre.

— Laisse le beurre! cria la Guillou, mes pratiques comptent dessus. En voilà le prix, moins la demi-livre qui manque et les 10 livres de ton pain.

— Soit! dit l'homme.

A quelques jours de là, Luron recevait l'assignation de Guillou qui avait porté plainte sans vouloir en démordre, et les parties se présentèrent à la barre.

Le boulanger se carrait entre ses deux témoins fort ennuyés. Ah! s'ils avaient su ils se seraient bien gardés d'accueillir la politesse de Guillou. Ils perdaient leur journée d'abord, puis ils craignaient d'être mal vus dans le pays après avoir témoigné contre le fermier de la Hêtraie largement apparenté dans la commune.

Luron arriva, un gros pain sous le bras, le dernier pain que lui avait vendu son adversaire. Les assistants intrigués lui demandaient pourquoi il venait ainsi chargé. Un sourire discret et narquois niché au coin de ses lèvres rasées répondait seul.

La cause appelée, le boulanger fit sa déposition, s'étendit sur sa large crédulité en la bonne foi du délinquant et sur sa stupéfaction en découvrant la tricherie... Il en appelait aux témoins Martin et Denis, ici présents, pour dire qu'il venait d'affirmer devant eux sa confiance en Luron et que c'était en voulant leur en donner la preuve que la supercherie avait été découverte.

Et Martin et Denis durent prêter serment et corroborer la déclaration du boulanger.

Le juge alors s'adressa à Luron:

— Qu'avez-vous à répondre?

— Pas grand'chose, M'sieu le juge. Tout ce qui a été dit est la vérité vraie. Mais pour que tout s'explique, j'ai apporté mes balances.

Il tira de sous sa blouse le fléau et les deux plateaux.

— Voyez-vous, M'sieu le juge, c'est tout ce que j'ai chez moi pour peser le beurre que je vends à Guillou. Seulement j'ai perdu les poids. Alors, comme le compère me remet à chaque visite un pain de dix livres — et Guillou qui se dit honnête et poursuit les autres ne voudrait pas tricher sur la pesée, — je mets le pain dans un plateau et dans l'autre mon beurre jusqu'à ce qu'il fasse équilibre. Puisque le pain pèse dix livres, c'est bien dix livres de beurre que reçoit Guillou.

Le fou rire avait gagné l'assistance. Le juge conclut:

— Avant d'accuser le voisin, Guillou, il faut être sans reproche. Vous l'avez volé sur le poids comme boulanger, il vous a rendu la pareille comme marchand de beurre et vous a, par-dessus le marché, baillé une leçon qui, j'espère, vous ôtera l'envie de recommencer. Il suffit. La cause est entendue. Vous êtes débouté de votre plainte et payerez les frais.

— Hein! dit en sortant le fermier au boulanger, ne t'avais-je pas dit peu avisé de fourrer la justice dans tes affaires. Tu me volais, je te l'ai rendu, nous sommes quittes!

— Sauf qu'au même poids le beurre est plus cher que le pain! grogna Guillou déconfit.

A trompeur, trompeur et demi!

Georges de LYS.

Page Féminine

Nos Cloches

Les cloches revenues sonnent, à toute volée, l'Alleluia du matin pascal. Il semble qu'un souffle divin se répand dans l'atmosphère et remplit de paix et de joie le coeur du chrétien.

Nos cloches ont vibré, cette année, dans un ciel bien pur; le soleil avait un éclat plus vif et versait de chaudes clartés en l'honneur de la résurrection du Christ.

Elles sont belles, nos cloches! Elles chantent bien, et en ce matin calme, leur harmonie se fait entendre plus douce et semble guider les pas des fidèles qui se hâtent vers la maison du Seigneur.

Ces cloches, que le poète Whittier a chantées dans son célèbre poème, "The Red River Voyageur", sonnent encore à la même place pour nous, et nous écoutons avec un coeur ému, comme l'ancien chasseur des prairies, leur rythme berceur qui évoque mille souvenirs pieux. Des énormes structures ont remplacé la tente du pionnier; un nombre incalculable de toits ont couvert la prairie, mais les bruits des deux cités ne réussissent pas à amortir le son de nos cloches et elles vibrent avec le même éclat et le même transport que par le passé. On dirait qu'il y a quelque chose de soi qui chante dans les airs quand elles carillonnent, car n'ont-elles pas annoncé les événements intimes de notre vie? Quel défilé de baptêmes passent devant notre pensée et le coeur de chaque mère tressaille encore de la sainte allégresse au son de la cloche qui lui disait: ton enfant est chrétien. Elles ont pleuré aussi nos deuils, et nous croyons les entendre encore tinter nos douleurs et nos regrets.

Oh! soyez bénies à jamais, cloches de Saint-Boniface, pour toutes les joies et les consolations apportées! Continuez à chanter le dévouement de nos prêtres et la fidélité du petit peuple, fidèle à sa foi et à ses traditions, groupé à l'ombre de votre clocher!

— GERTRUDE.

Saint-Boniface, Pâques 1924.

Le Mois de Marie

Le Chapelet en famille

Il y a parmi nous certaines familles oublieuses des coutumes ancestrales où les parents semblent étrangers aux enfants. Au retour de son travail, le père ne rentre au foyer que pour en sortir aussitôt. Il s'ennuie avec son épouse et ses enfants.

Il y a des familles où l'on considère comme le plus grand bonheur de n'être pas chez soi. On rentre souvent le corps fatigué, l'âme souillée et l'on se couche sans prière. Ah! ces familles ne songent guère à réciter le chapelet.

La véritable famille canadienne, c'est celle où l'on reste fidèle à la vieille tradition.

Quelle vision sereine et auguste! La mère groupe ses enfants devant l'image de la sainte Vierge, le père vénérable découvre sa figure si bonne où le travail et les peines de la vie ont creusé des rides, les petits prennent en main leur chapelet, la soeur aînée commence à dénier les "Notre Père" et les "Je vous salue". Ah! comme ces prières récitées en famille unissent les coeurs et les rapprochent de Dieu! Là, les enfants apprennent à respecter leurs parents, là, on sent vraiment planer la protection de Marie, la présence de Dieu et de ses anges au-dessous du sourire des saints de la famille déjà réunis au Paradis.

Ne laissons jamais se perdre une pratique si sainte, restaurons-la si elle tendait à disparaître.

Réciter le chapelet en famille, cela veut dire que le ciel est ouvert sur elle et que tous les dons de Dieu descendent sur les parents et sur les enfants.

On l'appellera Grouard!

Je suis né au Petit Lac des Esclaves en 1910. Depuis, j'ai entendu raconter plusieurs fois l'incident suivant:

On voulait changer le nom un peu barbare de ma place natale. Le R. P. Falher suggéra de l'appeler "Grouard". Les Canadiens français se rallièrent à ce nom. Les Métis, malgré leur vive affection pour Sa Grandeur Mgr Grouard, ne paraissaient pas très enchantés du nouveau nom, parce qu'ils ne pourraient que difficilement le prononcer. C'est un supplice pour eux de donner les "g", les "r" et les "d". Le R. P. Falher fut soutenu dans sa demande par M. le docteur Boulanger et M. A. C. Larivière. Et comme, dans le nord, tout homme instruit doit être trilingue, tous les trois parlaient le français, l'anglais et le cri, ce qui leur fut très utile en cette occasion. Les Anglais protestants de la localité auraient désiré un nom anglais, mais voulant avoir pour eux les Cris, ils proposèrent le mot harmonieux "Mionouk", qui veut dire "beau site".

On décida donc de voter pour le nom de la ville. Jamais il n'y eut tant de cabale. C'était une véritable élection, et quelques métis allèrent jusqu'à croire que Mgr Grouard se présentait comme député contre "Mionouk"! Alors, il y eut unanimité pour le "Kitchi ayemiewinow" — "Le grand homme de la Prière", et "Mionouk" perdit de la vogue.

Arrive le soir du vote: grande réunion. On vit se lever un jeune métis: "C'est Mgr Grouard, dit-il, qui m'a enseigné le catéchisme et mes prières, qui m'a appris à lire... Il y a 50 ans qu'il est parmi nous et qu'il travaille à nous instruire; Mionouk, lui, qu'a-t-il fait pour nous?" Un autre ajoute: "Si je sais quelque chose aujourd'hui dans les livres, c'est grâce à Mgr Grouard! Donc, je vote pour lui".

Le nom de Grouard semblait avoir les sympathies. Cependant, le président de l'assemblée, à la fois bon citoyen et bon orateur en anglais ou en cri, est en faveur de Mionouk. Ses partisans forment un petit groupe dans un coin. Se voyant perdus, ils cherchent à empêcher le vote et demandent de garder l'ancien nom de "Lesser Slave Lake". La discussion dura jusqu'à deux heures du matin, pendant laquelle le R. P. Falher fit un admirable discours.

Puis vint le vote. Tous les catholiques, sauf un, votent pour le nom de Grouard. Il y avait même quelques Canadiens qui ne pratiquaient presque plus, mais cela ne les empêcha pas, dans la circonstance, de crier bien haut: "Nous avons encore du sang français dans les veines." Un seul catholique — il n'était pas Canadien français — se rangea du côté des adversaires; il ne voulut pas se souvenir qu'à la mission voisine de Saint-Bernard, les Pères avaient enseigné le catéchisme à tous ses enfants.

Dans cette séance mémorable, un certain fanatique pleura de rage en voyant triompher le nom français. Un autre préféra quitter le pays: "Je ne veux pas rester, s'écria-t-il, dans une place qui porte le nom d'un évêque catholique". Après la victoire, le forgeron de Grouard ne put retenir son enthousiasme: "Ne serait-ce que pour l'assemblée de ce soir, dit-il, je suis content d'être venu dans le nord". Mgr Grouard, lui, dut accepter le fait accompli. Il écrit dans ses "Soixante ans d'apostolat": "Cela s'est fait à mon insu et je suis parfaitement innocent de toute prétention de ce côté". En effet, Sa Grandeur était parti après ses noces d'or pour visiter le Lac Esturgeon, et lorsqu'il revint, une semaine plus tard, le tour était joué, sa ville épiscopale avait changé de nom et on l'appelait "Grouard".

Armand GARIEPY, Méthode,
(L'Echo du Collège.)

La peur de l'effort

Un médecin d'asile américain a trouvé une maladie nouvelle qu'il appelle l'"ergophobie". C'est tout simplement la paresse, mais la paresse poussée à un degré incurable, poussée, par un état morbide, au point que tout effort musculaire devient une souffrance.

"L'ergophobiaque, pour autant qu'il n'est pas simulateur, a une peur inexplicable du travail, et il ne mendie que lorsqu'il ne peut faire autrement. Tout effort musculaire l'effraye, comme s'il devait entraîner pour lui quelque malheur", dit le médecin.

Cette maladie bien connue: c'est la "flemme".

PETITS CONSEILS

Remise à neuf des voilettes

Elles se remettent à neuf exactement comme les dentelles; on les lave dans une eau de savon blanc très mousseuse, on les rince, on les empèse à l'eau gommée comme les dentelles, puis on les bat entre les mains, et on les tire dans le sens de la hauteur; peu importe qu'elles paraissent trop courtes, elles s'allongeront toujours suffisamment à l'usage.

Nettoyage à sec

Etendez le vêtement, blouse, dentelle ou autre, sur un drap et frottez-le partout avec de la magnésie, comme vous le feriez avec du savon. Lorsque l'objet sera entièrement saupoudré, enveloppez-le dans le drap en l'entourant de plusieurs épaisseurs, puis battez-le très fort de tous les côtés. Laissez reposer deux heures; battez de nouveau; puis enlevez le drap et secouez vigoureusement l'objet nettoyé pour le débarrasser de la magnésie. Par ce procédé, et après un repassage bien fait, il sera remis à neuf.

Expressions populaires

"Aller ou envoyer quelqu'un au Diable vauvert". (Se rendre dans un lieu très éloigné). — "Je suis allé voir X...; il habite au diable vauvert." Envoyer quelqu'un au cauvert, c'est surtout l'envoyer... promener. Vauvert était sous Saint Louis une sorte de château abandonné dans le voisinage de l'endroit où se trouve aujourd'hui l'Observatoire, et il servait de repaire aux vagabonds et aux malandrins. Les Chartreux de Gentilly, qui convoitaient la maison, demandèrent au roi de la leur céder, se faisant fort d'en chasser les diables qui la hantaient; d'où la locution envoyer au diable (de) Vauvert, que le populaire écrit souvent à tort "diable au vert".

Priez saint Joseph

Invoquez saint Joseph dans tous vos besoins. Tout nous y engage: sa puissance et sa charité pour nous, et nos propres misères tant spirituelles que corporelles qui nous font si souvent gémir sous leur poids accablant. Jésus ne refuse jamais rien à ses prières. Saint Thomas nous affirme que Dieu a donné à Joseph le pouvoir de nous assister en tous nos besoins et nécessités.

Invoquez-le en vos prières; mettez-le au nombre de vos saints tutélaires et des premiers; faites-lui tous les jours quelque dévotion; donnez-vous souvent à lui; offrez-lui votre coeur pour le présenter à Jésus et à Marie; priez-le d'être le gardien de votre âme en l'honneur de ce qu'il a été le gardien de notre Sauveur. Communiquez-lui vos peines; demandez-lui de vous faire voir toujours, sous l'aiguillon qui vous pique, la main de Dieu qui frappe, le baiser de Dieu qui cicatrise. Que votre amour se traduise par une grande patience à supporter vos chagrins, par votre parfaite soumission à la volonté de Dieu, par un grand abandon à la conduite de la divine Providence.

Mgr MATHIEU.

Le plus volumineux livre de la terre

Paris — Les Suédois viennent de fabriquer un livre qu'ils affirment être le plus volumineux du monde. Ce géant des bouquins est composé de pages blanches. Il est destiné à une fabrique de spécialités pharmaceutiques qui compte y insérer les "innombrables" attestations des clients guéris.

Le livre pèse 517 kilos. Il est épais de quarante centimètres lorsqu'il est fermé. Ses pages ont un mètre sur deux.

L'EVANGILE

Deuxième dimanche après Pâques

(S. Jean, X, 11-16)

En ce temps-là, Jésus dit aux pharisiens: Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, ne voit pas plus tôt venir le loup, qu'il abandonne les brebis et s'enfuit, et le loup les ravit et disperse le troupeau. Or le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire et qu'il ne se met point en peine de brebis. Pour moi, je suis le bon Pasteur; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connaît, et comme je connais mon Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie: il faut que je les amène aussi; elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Calendrier de la semaine

Jeudi 1er mai — SS. Philippe et Jacques.
Vendredi 2 — S. Athanase.
Samedi 3 — Inv. de la Ste Croix.
Dimanche 4 — Deuxième dimanche après Pâques.
Lundi 5 — S. Pie V, pape.
Mardi 6 — S. Jean Porte Latine.
Mercredi 7 — Solennité S. Joseph.

AVIS

Les Soeurs de l'Hôpital Saint-Boniface donnent avis au public que l'hôpital ouvrira un dispensaire pour les malades du dehors le 15 mai prochain.

Ce dispensaire se trouvera dans l'aile sud de l'hôpital; sa porte d'entrée, donnant par le dehors, est tout à fait à l'extrémité de la dite aile, et fait face à l'avenue Taché.

JOURS ET HEURES DES DIFFERENTS SERVICES

Tous les jours	Médecine: de 10.30 à 11.30 h. a.m.
	Chirurgie: de 11 à 12 h. a.m.
	Pédiatrie: de 9.30 à 10.30 h. a.m.
Mardi	Urologie: de 1 à 2 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi	Ophtalmologie: de 11 à 12 h. a.m.
Lundi et vendredi	Orthopédie: de 11 à 12 h. a.m.
Mercredi	Gynécologie: de 11 à 12 h. a.m.
	Clinique: Hygiène maternelle: de 3 à 4 h. p.m.

Par ordre,
HOPITAL SAINT-BONIFACE.

Saint-Boniface, Man., ce 15 avril 1924.

L'A. C. J. C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Condoléances

L'A. C. J. C. offre ses plus sincères condoléances au camarade Joseph Marion, le dévoué trésorier du Cercle La Vérendrye, et à ses parents pour le deuil qui vient de les frapper par la mort de Mlle Marie-Jeanne Marion, survenue subitement le 6 avril dernier.

Notre Congrès

Notre congrès régional est définitivement fixé au 12 juin prochain. Ce congrès est très important, car on en profitera pour célébrer d'une manière spéciale le 20me anniversaire de l'A. C. J. C.

Les détails seront donnés le mois prochain. En attendant, nous prions les cercles de nous adresser toute suggestion qu'ils croiront capable d'aider au succès de ce congrès.

Le nombre des délégués officiels qui auront droit de vote est de trois pour chaque cercle. Ces délégués devront avoir une lettre de créance signée par le président ou l'aumônier du cercle. Tous les autres membres de l'A. C. J. C. ont voix consultative; nous espérons qu'ils se feront un devoir d'assister à ce congrès. Il faut absolument que ce congrès prouve à l'évidence l'activité des jeunes et leur volonté bien arrêtée de se dépenser pour la cause française, et soit en même temps le départ d'un développement intense de l'A. C. J. C. au Manitoba.

Au Comité Régional

La réunion du 6 fut une des plus importantes que nous ayons eue. La célébration de la fête de Dollard a de nouveau été discutée et nous espérons que les cercles s'organisent pour que cette fête soit un franc succès. En passant, nous félicitons La Vérendrye d'organiser une veillée d'armes le 23 au soir. Les autres cercles ne pourraient-ils pas suivre cet exemple?

Une grande partie de cette réunion fut prise pour la préparation du congrès de juin prochain. On y reviendra à la prochaine réunion.

Nos cercles continuent d'être très actifs. Des réorganisations ont eu lieu, une demande d'affiliation nous a été faite, un autre cercle est en voie de formation, tandis que le Comité s'occupe de la fondation d'un nouveau cercle à Sainte-Rose du Lac.

Nous espérons que les cercles ont répondu au questionnaire du Comité central sur notre commerce canadien. S'ils n'ont pas encore répondu, nous leur demandons de le faire au plus tôt, car le Comité central désire utiliser pour le congrès fédéral les rapports qui lui seront envoyés en réponse à ce questionnaire.

N'oublions pas non plus les affiches bilingues. Le beau temps approche et nous devons faire notre possible pour que notre langue ne soit pas oubliée. Réclamons des affiches bilingues de nos commerçants.

Convocations

Le 4 mai, à 2 heures, réunion régulière du Cercle La Vérendrye.

Le 4 mai à 8 heures a.m., communion générale pour les membres de La Vérendrye.

A 2 heures p.m., réunion régulière du Comité régional.

Cercle La Vérendrye

Réunion du 13 avril: onze membres y assistent. Dans la lecture spirituelle, le Père directeur nous rappelle le triomphe de Notre-Seigneur, symbolisé par les rameaux. Préparons le triomphe de Notre-Seigneur en lui consacrant toutes nos actions.

Le camarade Auguste Royal donne son premier travail à l'A. C. J. C. en prenant comme sujet: Ozanam. Ozanam fut un savant, mais surtout un chrétien. Coeur noble et rempli d'une grande charité pour les pauvres, Ozanam fonda la Société de Saint-Vincent de Paul, apportant ainsi aux malheureux l'aide morale et matérielle. Ozanam était animé d'une foi profonde, comme nous le montrent ses écrits.

De cette vie intéressante qu'il sut si bien nous raconter, le camarade Royal tira la conclusion suivante: "Cette vie d'Ozanam est pleine d'enseignements pour nous jeunes gens. Son amour filial, sa charité envers le malheureux, son enthousiasme pour l'étude nous parlent au coeur et nous montrent que même dans une vie mouvementée on peut toujours trouver du temps pour les oeuvres charitables et que même avec les entraînements séduisants du monde, on peut se garder bon et sérieux à tout âge."

Puis le Comité nommé pour s'occuper de l'enquête sur le commerce canadien déclare avoir terminé son rapport qu'il enverra sous peu au Comité central.

Sur la proposition du Père directeur, il est décidé que le Cercle sera représenté pendant toute la nuit du jeudi au vendredi saint pour l'adoration.

Le Cercle La Vérendrye fait un appel aux jeunes pour la veillée d'armes, qui aura lieu au Collège, le 23 mai au soir, de 10 h. à 11 h. 30. Nous aimerions compter 200 jeunes gens à cette veillée d'armes et nous demandons à ceux qui pourront y assister de bien vouloir donner leurs noms au président du Cercle La Vérendrye. Que le mot d'ordre soit donc: Tous les jeunes gens de Saint-Boniface à la veillée d'armes, le 23 mai au soir!

Cercle Provencher

"L'avenir de l'Ouest", tel fut le titre de la conférence donnée à notre dernière réunion du Cercle. Le camarade H. Roy nous fit un exposé très pratique de la situation actuelle de l'Ouest, tant au point de vue économique que religieux et national. "L'Ouest a de grandes ressources naturelles et agricoles.. il suffit de les exploiter!" Et au point de vue national? "L'avenir est sombre", disent les uns; non pas. "Mais "emparons nous du sol et restons chez nous!"

Surtout ne portons pas de jugements aux époques de crises. Le grand mouvement patriotique et français des derniers temps est une assurance de salut. "Nous vivrons si nous le voulons." Ces conclusions sont pratiques, encourageantes; ce sont celles qui s'imposent après une étude sérieuse de notre situation.

Le R. P. aumônier voulut bien profiter de cette dernière séance pour féliciter les membres du Cercle et jeter un rapide coup d'oeil sur le travail de l'année, qu'il trouva très satisfaisant, tant au point de vue de la piété que de l'étude et de l'action. Même il n'a pas eu, semble-t-il, à se plaindre des rapports et de nos communications avec le Comité régional; aussi après les récriminations qu'on nous avait faites, tous nous étions pris d'une heureuse stupéfaction en apprenant que tous ces rapports s'étaient rendus dans un ordre très logique à destination, hors le premier qui, pour des raisons majeures, avait dû faire "un" avec le suivant.

Après les félicitations viennent les remerciements, et à qui de droit. Réellement, M. le président H. Allard ne pouvait mieux entrer dans l'esprit de tous les membres en disant au R. P. Porcheron que sa direction ne pouvait être ni plus sage, ni plus sûre, et que c'est grâce à son initiative et à son dévouement que le Cercle a pu subsister et marcher de l'avant. Ces remerciements n'ont certes pas été superflus.

Cercle Saint-Norbert de Letellier

Réunion du 12 mars

Lecture de l'Evangile.

Leçon de catéchisme: Le sacrement de pénitence, la contrition en est la partie la plus importante, les motifs de la contrition parfaite ou imparfaite, le ferme propos est nécessaire.

Le 13 mars, est la date du 20me anniversaire de la fondation de notre association, et le 20 mars l'anniversaire de la fondation de notre cercle; les membres sont invités à faire une communion générale à cette occasion.

Histoire du Canada: Les écoles du Nord-Ouest de 1818 à 1868.

Discussion agricole: Le "pool" du blé.

Le 17 mars, une conférence agricole sous les auspices du Cercle eut lieu dans la salle municipale. Les conférenciers furent M. I. Villeneuve, M. Broadfoot et M. Harper.

Réunion du 20 mars

Réunion intercercle à Saint-Jean-Baptiste. Quinze membres de Letellier se rendent et ont le plaisir d'entendre une intéressante conférence par M. l'abbé Primeau, sur les débuts de l'A. C. J. C., dont il est un membre depuis de nombreuses années; il cause aussi de son récent voyage en Europe.

Le rapport de cette réunion a été envoyé par le Cercle Saint-David.

Réunion du 14 avril

Lecture pieuse et remarques appropriées de fin d'année par le directeur. Il prémunit les membres contre les amusements dangereux durant l'été, dépôts de bière, automobiles, fréquentations, influences étrangères néfastes.

Il encouragea la campagne de francisation dans les sports d'été, la balle au camp, le tennis, et suggéra une nouvelle campagne contre les enseignes anglaises.

Histoire du Canada: Les écoles du Nord-Ouest de 1869 à 1871.

Le président souhaita la bienvenue au camarade Wilfrid Jubinville de nouveau parmi nous. Il appuya les remarques du directeur et demanda aux membres de se montrer de dignes membres de l'Association dans toutes les circonstances. Il approuva le déclanchement d'une nouvelle campagne en faveur des enseignes bilingues à l'occasion de la fête de Dollard, il demanda au Comité du Bon Parler français de l'organiser.

Un bon nombre des membres du Cercle prirent part à l'adoration nocturne du Saint Sacrement durant la nuit du jeudi saint.

Il fut décidé de préparer une séance dramatique pour le soir du 24 mai; malgré la saison des travaux, les membres acceptèrent volontiers d'y prêter leur concours.

Le sujet d'étude fut le questionnaire du Comité central, "Enquête sur le commerce", qui donna lieu à une discussion très animée sur le commerce local surtout, ses rapports à l'égard des grands magasins de commandes par la poste, l'usage du français dans le commerce.

Les réunions seront suspendues durant la saison des travaux; elles seront convoquées spécialement au besoin.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Le lundi de Pâques, magnifique concert dans la salle de l'école, au profit de l'église. Ceux qui aiment le beau chant et la belle musique durent s'applaudir d'y être venus, car ce fut vraiment une heure très agréable dont nous garderons longtemps le souvenir.

La réputation des artistes qui y prirent part n'est plus à faire; nous nous contentons de les remercier bien sincèrement de leur dévouement et de la bonne grâce avec laquelle ils se prêtent chaque fois qu'il s'agit d'aider aux oeuvres de la paroisse.

Voici le programme, et disons tout de suite que presque tous les numéros eurent l'honneur du rappel.

"La danse des démons", duo de piano: Mme Laflèche et Mlle Eug. Hamelin.

"Pauvres gas, pauvres oiseaux", chant: M. René Jacob.

"Une larme dans l'océan", déclamation: Mme J. Bernuy.

"Les derniers jours du Cid", chant: M. le Dr Gosselin.

Paraphrase de "Rigoletto", solo de piano: Mlle Eug. Hamelin.

"Pour un peu d'amour", chant: Mme D. Drouin.

"Querelle de vieux", d'Albert Larieu, chant: Mlle Ida Rhéaume et G. Rhéaume.

"Villanelle", chant: Mme Laflèche.

"Cavatine" de Raff, solo de violon: M. le Dr Gosselin.

"La tombée du jour", choeur: La chorale des Enfants de Marie.

"Mazurka", de Saint-Saëns, solo de piano: Mlle Ant. Plamondon.

"Madame Thomas", chanson comique: M. Z. Rhéaume.

"Le beau-frère de papa", comédie.

O Canada!

Un des numéros les plus intéressants fut sans contredit "Querelle de vieux", exécuté par Ida et Gabriel Rhéaume, âgés respectivement de sept et neuf ans. Rien de plus délicieux que ce petit vieux et cette petite vieille interprétant à merveille les sentiments de ces deux vieillards qui, tout en s'aimant profondément, se lancent de temps en temps des pointes acérées qui cependant finissent par s'émousser au milieu des larmes et des paroles de pardon. Félicitations à Mme Laflèche qui prépara ces jeunes enfants ainsi que la chorale des Enfants de Marie dans le chant exquis de "La tombée du jour".

La petite comédie très bien réussie fut rendue par MM. Gaston Rhéaume, Joseph Delveaux et Gilles Guyot.

A l'issue de la soirée eut lieu la distribution des prix des parties de cartes de la saison d'hiver. Le prix pour le plus grand nombre de levées, donné par M. le curé et consistant en une jolie boîte contenant tous les objets nécessaires à la réception des derniers sacrements, fut gagné par Mme Michaud. Nous espérons cependant que Mme Michaud n'aura pas de sitôt l'occasion de se servir de ce prix.

Prix d'assiduité, cuillers en argent, donné par M. Alfred Allard, gagné par Mlle Blanche Langevin.

Prix pour ceux n'ayant manqué qu'une partie, un sac de farine, donné par M. l'abbé Myre, gagné par M. R. Delveaux.

Autre prix d'une pièce d'or de la valeur de deux piastres et demie, donné par M. le curé à ceux qui assistèrent à la dernière partie de cartes, gagné par M. Armand Pelletier.

* * *

Il était écrit qu'avril ne nous accorderait pas un seul beau jour. Toujours de la pluie ou de la neige, ou de sombres nuages. Aussi est-ce avec plaisir que nous voyons arriver ses derniers jours.

* * *

Mlles Elmina Langevin et Rhoda Tucker, institutrices au village, sont revenues de Winnipeg, où elles étaient allées assister à la convention annuelle des instituteurs de la province.

* * *

Mlle C. Dumas, élève du sixième grade de l'école du village, est sortie victorieuse du concours d'épellation des écoles du district de M. l'inspecteur Stevenson. Mlle Dumas doit maintenant concourir à Winnipeg. Nous lui souhaitons bonne chance.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Mlles Hélène Saint-Amant et Germaine Rajotte ont passé leurs vacances de Pâques dans leurs familles.

* * *

M. et Mme Henri Bruyère, de Notre-Dame de Lourdes, étaient en promenade chez M. Geo. Saint-Amant, la semaine dernière.

* * *

Nos institutrices sont allées assister à la convention qui avait lieu à Saint-Boniface dans le courant de la semaine.

* * *

M. Lucien Beaubien, député au fédéral, était de passage dans notre paroisse pour ses vacances de Pâques.

* * *

Encore une pluie torrentielle qui s'est abattue sur nos champs! A quand les semailles?

* * *

La fête de Pâques a été célébrée avec solennité: nombreuses communions, malgré les mauvais chemins, et grande assistance à la messe paroissiale. Mme Paul Labelle a chanté avec âme "Les Rameaux", de Faure.

* * *

Vendredi, le 25, messe des Rogations et bénédiction des grains de semences. La pluie n'a pas empêché plusieurs de venir demander la bénédiction du ciel sur leurs terrains.

* * *

On nous annonce que les travaux commencés l'automne dernier sur la route Jefferson vont bientôt recommencer.

* * *

Le bac, sous la direction de M. Mathias Bérard, est maintenant en opération depuis le 24. Comme l'eau de la rivière Rouge n'est pas très haute, le pont flottant sera installé sous peu et procurera ainsi beaucoup plus de commodités.

Mariage. — Le 23 avril: Aimé Mondor, de Lorette, et Marie-Ange Godard.

LETELLIER

Malgré la mauvaise température, les offices de la semaine sainte furent suivis par une foule assez nombreuse.

Durant la journée du jeudi saint des membres des sociétés des Dames de Sainte-Anne et des Enfants de Marie montèrent la garde devant le Saint Sacrement, et à leur tour les membres de l'A. C. J. C., ainsi que les hommes de la paroisse, continuèrent l'adoration durant toute la nuit, selon une coutume bien établie dans la paroisse.

La grande fête de Pâques fut célébrée avec un éclat plus qu'ordinaire. Presque toute la paroisse reçut la communion dans la matinée, et nous remarquions que les Forestiers Catholiques s'étaient fait un devoir de se rendre nombreux pour communier en corps. Durant la messe basse des cantiques appropriés furent rendus avec âme par les membres de la Chorale.

M. le curé Jutras chanta lui-même la grand'messe. L'autel ployait sous les décors et l'église avait revêtu sa toilette des grands jours. Sous l'habile direction de M. le vicaire Forest, la Chorale répéta la première Messe de Battman à deux voix égales, à l'offertoire chanta le cantique "Gloire à Jésus" et à la sortie "O Filii et Filiae"

Des vêpres solennelles eurent lieu le soir. Les psaumes furent chantés en faux-bourdon. Au salut, "Regina Coeli" et "Tantum Ergo" à trois voix.

De nombreuses félicitations furent adressées au directeur et à la chorale pour le succès du chant de la journée, qui rehausse tant les cérémonies et le souhait de continuer fut exprimé.

* * *

A l'issue des vêpres, les membres de la Chorale acceptèrent avec empressement l'aimable invitation de Mme Peter Fraser de se rendre à sa demeure pour un goûter, qui fut un vrai banquet. Au moment de se mettre à table, M. Narcisse Breton, à titre de maître de chapelle, au nom de la Chorale, causa une vive surprise à M. l'abbé Forest, en lui présentant, en termes choisis, un magnifique sac de voyage comme marque de reconnaissance pour le zèle déployé et le travail accompli pour aider notre Chorale à rendre du chant convenable aux grandes fêtes de l'Eglise. Ce cadeau traduit l'estime et l'affection qui animent, nous pouvons dire, tous les paroissiens de Letellier envers notre dévoué vicaire.

M. le curé Jutras, ainsi que plusieurs invités, s'étaient joints à la fête. A la fin du banquet, au nom de la Chorale et des invités, M. L. Bruyère remercia chaleureusement M. et Mme Fraser de leur grande amabilité et mentionna le concours si efficace que Mme Fraser prête si volontiers à la Chorale. Le reste de la soirée fut agrémenté de musique et de chant.

Une telle réunion resserre les liens qui doivent exister entre les membres de la Chorale, et est un grand encouragement à continuer leurs efforts qui comptent des débuts si encourageants.

LA BROQUERIE

Séance renvoyée

Notre séance, qui devait être donnée dimanche le 4 mai au soir, par les membres du Cercle littéraire Saint-Joachim, n'aura pas lieu ce soir-là. La mauvaise température et le déplorable état des chemins nous ont forcé à la remettre à une couple de semaines plus tard au moins.

Mme Olivier Lambert, décédée

Le 8 avril s'endormait dans le Seigneur Mathilde Clouhette, épouse de feu Olivier Lambert, âgée de 84 ans, 8 mois, 18 jours.

Née aux Etats-Unis, Mme Olivier Lambert arriva au Manitoba en 1877. Après quelques mois de séjour à Saint-Boniface, elle vint avec son époux se fixer à La Broquerie et tous les deux y passèrent leur vie.

Avec Mme Lambert disparaît la première Canadienne de notre belle paroisse. Malgré son grand âge, jusqu'aux dernières semaines de sa vie elle a toujours conservé bonne mémoire et c'était avec fierté et un légitime orgueil qu'elle intéressait ceux qui lui causaient des débuts de notre belle paroisse.

Après avoir été à la peine, en ces rudes jours de l'établissement de La Broquerie, le Seigneur lui a permis de savourer les douceurs du devoir accompli. Les enfants de M. et Mme Lambert avaient eu en leurs parents des modèles de courage et d'amour du travail. La mère survivante devait, jusqu'à la fin de sa carrière, leur donner l'exemple. Souvent on la voyait quitter sa maisonnette pour aller visiter Celui qui avait béni son courage et récompensé ses labeurs.

"Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur."

Les funérailles eurent lieu le 11. De nombreux paroissiens ont accompagné la dépouille mortelle au cimetière.

La défunte laisse ses enfants: J.-O. Lambert, Alcée Lambert, Marie (Mme Pierre Métail), Angélina (Mme Rémi Robert), Mathilda (Mme Edmond Nadeau).

Les porteurs furent: MM. Remi Robert, son gendre, chez qui demeurait Mme Olivier Lambert; Alcée, son fils; J.-O. Beaupré, Henri Normandeau, Henri Gagnon, P.-Z. Boisjoly.



Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 28 avril 1924

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 22 avril	Merc. 23 avril	Jeudi 24 avril	Vendi. 25 avril	Samedi 26 avril	Lundi 28 avril
Blé No. 1 Nord	.99½	.98⅝	.98¼	.99¼	.99¼	.99¼
2 Nord	.96½	.95⅝	.95¼	.96¼	.96¼	.96¼
3 Nord	.92⅝	.91	.90¾	.91⅝	.92¼	.92¼
Avoine 2 CW	.37¾	.37½	.37¼	.37⅛	.37⅝	.37⅛
3 CW	.35⅝	.34⅞	.35⅛	.35⅛	.35⅝	.35⅞
Orge 3 CW	.62¼	.61⅞	.61¼	.62⅛	.62⅝	.61⅛
4 CW	.56⅜	.56⅜	.56¼	.57	.57	.56⅜
Lin 1 NW	2.10	2.09½	2.10	2.10⅝	2.10	2.08⅛
2 CW	2.05½	2.05	2.05	2.05⅝	2.05½	2.05
Seigle 2 CW	.64⅛	.63⅜	.63	.64	.63¾	.63⅜
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	.99¼	.99	.98⅝	.99⅝	.99⅜	.99⅜
Avoine 2 CW	.38¼	.37⅛	.37⅛	.37¾	.37⅛	.37⅛
Orge 3 CW	.62	.61⅝	.61¼	.62¼	.62¼	.61⅛
Lin 1 NW	2.08⅛	2.08	2.07¼	2.08¼	2.08⅝	2.08
Seigle 2 CW	.64⅛	.63½	.63⅜	.64½	.64	.63½
Options						
Blé Mai	.99⅜	.99	.98⅝	.99⅝	.99¾	.99⅜
Juillet	1.02⅝	1.01¼	1.01	1.02	1.02⅝	1.01⅝
Octobre	1.01⅝	1.00¾	1.00¼	1.01⅛	1.01⅝	1.00⅞
Avoine Mai	.38¼	.37½	.37½	.37⅞	.37⅜	.37⅜
Juillet	.39⅜	.39	.39	.39½	.39⅜	.39⅜
Orge Mai	.62	.61⅝	.61¼	.62½	.62¼	.61⅛
Juillet	.61⅝	.61	.61½	.61⅞	.62	.61⅛
Lin Mai	2.08⅛	2.08	2.07⅛	2.08⅝	2.08⅛	2.08
Juillet	2.07⅜	2.07	2.07	2.08⅛	2.08	2.07
Seigle Mai	.64½	.63½	.63⅜	.64½	.64	.63⅜



:: GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG ::

PRIX - 158 - PRIX

L'administration de

"LA LIBERTE"

et de la

"NORTHWEST REVIEW"

attache à cette page du Guide Commercial et Professionel, qui paraîtra alternativement dans les deux journaux, six prix distribués chaque semaine pendant vingt-six semaines. De plus, à la fin des vingt-six semaines, elle donnera deux prix spéciaux en argent dont le total s'élèvera à $50.00.

Les six prix hebdomadaires seront en bons pour marchandises ou services chez toute maison annonçant dans cette page. Ces prix sont les suivants:

Premier prix, $5.00; deuxième prix, $1.00; troisième prix, $1.00; quatrième prix, $1.00; cinquième prix, $1.00; sixième prix, $1.00

Prix spéciaux en argent: Premier $30, Second $20

seront accordés aux deux personnes qui feront la plus grande somme totale d'achats chez les annonceurs de cette page pendant sa durée. La preuve devra être fournie par les reçus ou les coupons de vente, ou les deux ensemble. Ces prix en argent seront donnés à la fin du concours.

Lisez -- Cherchez -- Gagnez

TROUVEZ LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront W-O-O-D

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront W-O-O-D. Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publiés dans l'édition de la semaine suivante. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

NOTE—Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec lesquelles elle peut faire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.

Concours de Lettres Manquantes

DE LA SEMAINE DU 15 AVRIL

U omis dans "nous", Milton's Bakery.
N omis dans "plan", Hôtel St-Regis.
I omis dans "traductions", Le Manitoba.
O omis dans "vous", Modern Auto Express.
N omis dans "gérant", Hôtel Carlton.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $5.00—Mlle Agnès Lemoine, Acad. St-Joseph, St-Boniface.
2me prix: $1.00—Mlle Georgeline Senez, 48, rue Despins, St-Boniface.
3me prix: $1.00—Mlle Caroline Boiteau, Acad. Sainte-Marie, Winnipeg.
4me prix: $1.00—Mlle Angélina Pelletier, Prairie Grove, Man.
5me prix: $1.00—M. Louis de Rocquigny, Haywood, Man.
6me prix: $1.00—Mlle Georgiana Lemieux, 355, Desmeurons, St-Bon.

ESSAYEZ ENCORE CETTE SEMAINE

Cette page spéciale d'annonces paraît cette semaine pour la dernière fois. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

Les réponses au concours du 15 avril ont été si nombreuses et présentées avec tant d'originalité que les juges ont été longtemps indécis. La réponse de Mlle Agnès Lemoine, de l'Académie Saint-Joseph, l'emporte cependant sur toutes les autres par sa grande originalité et son exécution artistique.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

M. C.-E. Lacroix, gérant de la quincaillerie Lacroix frères, a été élu par acclamation commissaire de l'école séparée en remplacement de M. A. Lemieux, qui a quitté la ville.

* * *

MM. U. Roberge, J. Paquin et J. Allaire, inspecteurs de la Banque d'Hochelaga, font actuellement la visite des succursales de leur banque dans le nord de la province, à Prince-Albert, Debden, Hoey, Muenster, Prud'homme, etc.

* * *

L'honorable juge Turgeon, qui n'est pas venu dans notre ville depuis l'époque du 1er janvier, retenu à l'extérieur par les travaux de la commission du grain dont il est le président, est attendu ici dans les premiers jours du mois de mai.

LEBRET

La veille de Pâques

Là-haut, sur la colline que vient de caresser un dernier rayon de soleil, une énorme lune jaune apparaît, et la grande croix jette une ombre allongée vers la chapelle silencieuse. Un à un des feux s'allument dans la coulée où sont dressées les tentes indiennes; les collines, de l'autre côté du lac, deviennent indistinctes, disparaissent même alors qu'un nuage perdu voile l'astre de la nuit. Là-bas, tout au bord du lac, voyez ces rangées de fenêtres illuminées; c'est l'école industrielle. Une brise légère nous apporte un doux murmure, ce sont des âmes se recommandant à Dieu après une glorieuse journée. Un air de fête y règne depuis le matin, quand fut entonné le "Gloria".

Combien d'âmes débordèrent d'allégresse lorsque fut enlevé le voile qui recouvrait la statue de Notre-Seigneur Jésus-Christ! Ce ne furent pas des voix qui chantèrent le reste de la messe, mais des coeurs, des coeurs vibrant d'amour et de joie, et ces doux murmures qui s'éteignent lentement n'en sont qu'une continuation.

Tout doucement la lune monte; au fur et à mesure les lumières s'éteignent, tout bruit cesse. L'ombre projetée par la grande croix se raccourcit peu à peu et bientôt ne sera plus, et en même temps que le soleil lui dressera une auréole glorieuse, des centaines de voix feront retentir l'Alleluia!

GRAVELBOURG

Ministère paroissial

Au cours du mois d'avril et à l'occasion de la semaine sainte, plusieurs professeurs du Collège, tout comme l'année dernière, ont été prêter mainforte à MM. les curés dans les travaux du ministère: le R. P. J. Caron à Montmartre et à Saint-Victor; le R. P. N. Massé à Verwood et à Bengough; M. l'abbé L. Lussier à Cederre; le R. P. G. Boileau à Mazenod; M. l'abbé H. Laplante à la cathédrale de Régina et à Ponteix; le R. P. J. Magnan, supérieur, et le R. P. G. Salomon à l'église de Gravelbourg.

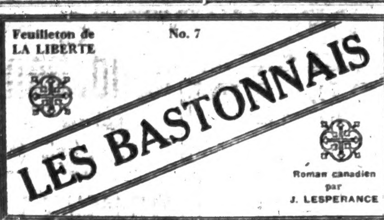
Plantez des arbres!

Une louable initiative de planter des arbres s'est généralisée depuis quelques années dans le Canada tout entier. Les gouvernements provinciaux, les municipalités urbaines et rurales ont établi à cet effet, au cours du mois de mai, une fête de la plantation des arbres. Gravelbourg n'est pas resté étranger à ce beau mouvement d'esthétique et de progrès. Déjà le presbytère, le collège, le couvent et les résidences de plusieurs citoyens sont entourés d'une enceinte de jeunes arbres bien vivaces. Avec les années, ces bouquets d'arbustes en croissance deviendront l'ornement de la localité.

A l'approche du mois de mai, si favorable à la plantation, et à la veille de la Fête des Arbres, nos concitoyens accepteront sans doute avec joie et empressement l'opportune suggestion de planter en grand nombre cette année des arbres choisis d'ornementation. En effet, les arbres sont les amis de l'homme; ils protègent les habitations et les foyers contre les vents impétueux, les intempéries des saisons et les ardeurs du soleil. Par leur verdure et leur fraîcheur, ils embellissent et décorent les champs et les demeures. Personne ne résiste à l'attirance et aux charmes des arbres. Derrière le rideau verdoyant de leur feuillage, dans le rayonnement hospitalier de leur ombre et de leurs parfums, ils abritent des pays de perpétuel enchantement et deviennent la splendeur des campagnes et des villes.

Dès que la terre sera suffisamment séchée et réchauffée, que chacun se mette donc résolument à l'oeuvre et plante des arbres pour l'embellissement des maisons et de la localité. Pourquoi chaque famille, chaque écolier et chaque écolière ne planterait-il pas un ou plusieurs arbres ce printemps dans ce but?... Choisissons de préférence les variétés d'arbres les plus susceptibles de croître et de survivre dans notre sol particulier et notre climat: les saules, les liards ou peupliers de Russie, les tilleuls, les ormes, les lilas, les érables de l'Ouest, les caragannas, les chèvrefeuilles, les cerisiers, etc.

Que le mot d'ordre soit donc donné: plantons des arbres et plantons-en beaucoup au cours du mois de mai; bordons-en nos rues et nos avenues, ornons-en nos demeures, pavoisons partout notre paroisse de leur verdure, et faisons de Gravelbourg une localité des plus coquettes et des plus attrayantes.



(Suite)

— Cela signifie, Roddy, que moi qui n'ai jamais de ma vie désobéi à mon père, j'ai eu la faiblesse de lui désobéir ce soir. Je n'ai pas eu l'intention de lui manquer de soumission. Je l'ai fait inconsciemment.

— Désobéir à votre père?

— Oui, en vous revoyant.

— Assurément, vous ne voulez pas dire...?

— Hélas! Mon ami, je veux dire que mon père m'a défendu d'avoir à l'avenir aucune relation avec vous.

Roderick fut si étonné qu'il chancela et que, pendant quelques instants, il ne put prononcer une seule parole.

A la fin il murmura faiblement:

— Vraiment, il doit y avoir erreur, Pauline.

Elle hocha la tête, et le regardant avec un triste sourire, elle répondit:

— Ah! moi aussi, j'ai cru que c'était un malentendu; mais, Roddy, ce n'est que trop vrai. J'y ai bien réfléchi ces deux jours derniers et aussi les deux dernières nuits. Aujourd'hui, apprenant que vous étiez de retour, je n'ai pu supporter plus longtemps ce fardeau. J'ai pensé à vous écrire, mais je n'avais pas le courage de coucher sur le papier cet ordre terrible. J'ai erré de tous côtés tout l'après-midi dans l'espoir de vous rencontrer. Je marchais comme dans un rêve, sentant bien, en vérité, que je faisais mal, mais avec cette lâche excuse pour ma désobéissance, qu'en vous avertissant moi-même, je vous épargnerais la honte d'être chassé du seuil de la maison de mon père, si vous vous présentiez vous-même sans connaître sa résolution. Un tel malheur eût été pour moi un coup de mort.

Chaque parole perçait le coeur de Roderick comme d'un dard enflammé, mais il lui fallut refouler un instant le sentiment de sa propre souffrance et faire un énergique effort pour réconforter Pauline qui succombait complètement sous le poids de la douleur. Quand elle eut recouvré la force de l'écouter, il lui assura tendrement qu'il y avait, au fond de tout cela, un mystère qu'il ne pouvait approfondir et la supplia de l'aider à le découvrir, en lui rapportant minutieusement tout ce qui était arrivé depuis leur dernière entrevue.

Elle reprit peu à peu assez de force et de calme pour lui faire ce récit, racontant en détail la scène de la place de la Cathédrale, l'arrivée de l'aide de camp du lieutenant-gouverneur, la remise d'une lettre à son père, sa démarche au château, son retour à la maison, et fondant en larmes de nouveau elle dit comment son père l'avait trouvée occupée à lire une lettre de Roderick et comment il lui avait ordonné de la jeter au feu.

Le jeune officier ne perdit pas la portée d'un seul mot. D'abord le mystère demeura aussi impénétrable que jamais mais après quelque temps, un réseau de soupçons se trama dans sa pensée.

Il essaya de l'écarter, néanmoins, en passant violemment la main sur son front et ses yeux. C'était trop pénible, c'était trop odieux! Finalement, il demanda:

— Votre père vous a-t-il dit pourquoi vous deviez brûler ma lettre?

— Ah! Roddy, pourquoi me forcez-vous à le dire? Quand je lui eus dit que vous lui envoyiez vos respects, il m'a répondu: "Il vient de m'envoyer sa haine!"

Ces mots résolvaient le mystère. Hardinge pénétra distinctement, vivement et sans erreur. Il poussa un long soupir et sa vaste poitrine se gonfla de l'air frais de la rivière.

— Pauline, ma chérie, dit-il, avec cette tendre autorité de l'homme énergique qui peut ranimer miraculeusement une faible femme accablée, Pauline, prenez courage; ce n'est qu'un affreux malentendu qui s'expliquera. Votre père m'a soupçonné d'une terrible chose, mais j'en suis innocent et je l'en convaincrai. Je le verrai ce soir même et je le rendrai heureux ainsi que vous.

Elle éleva les mains d'un air suppliant.

— Ne craignez rien, chérie. Aussi certain que nous sommes ici ensemble, je suis sûr que tout cela est un affreux malentendu et je rendrai cela évident pour votre père, dans un quart d'heure de conversation.

— Mais pourquoi ne pas me le dire, afin que je le lui rapporte?

— Parce qu'il y a plusieurs points de la question avec lesquels vous n'êtes pas familière, et parce qu'il pourrait interpréter en mauvaise part vos mobiles et les miens. Non; c'est une affaire qui doit être réglée d'homme à homme. D'ailleurs, il est tard et votre absence ne doit pas se prolonger. Quant à moi, j'ai à faire sans délai un rapport de service militaire aux autorités.

Pauline se laissa convaincre, et tous deux, après quelques assurances d'amour mutuel qui les réconfortèrent admirablement, remontèrent le penchant de la colline. A la porte de la ville, ils se séparèrent.

— Je serai près de vous en moins de deux heures, dit Hardinge; puis il prit la route du château.

Pauline entra dans la vieille église sur sa route et dans l'ombre de ce sanctuaire béni, elle répandit une ardente prière aux pieds de celle qu'elle invoquait comme la consolatrice des affligés: *Consolatrix afflictorum.*

XVI

La table ronde

C'était grande fête au château Saint-Louis. Le sieur Hector-Théophile Cramahé, lieutenant-gouverneur de la province de Québec et commandant des forces dans la capitale durant l'absence de Guy Carleton, capitaine général et gouverneur en chef, était un homme d'habitudes sociables.

Pendant plusieurs années, il avait présidé un cercle d'amis choisis, hommes de fortune et de position, dans la vieille cité. Ils étaient connus sous le nom de barons de la table ronde. Il était de règle invariable, parmi eux, de dîner ensemble une fois la semaine. Dans ces réunions, ils rappelaient la mémoire des temps passés et tenaient des festins dignes du fameux intendant Bigot lui-même. Ils étaient au nombre de vingt-quatre, et il arriva que, dans l'espace de cinq ans, aucun d'entre eux ne fut absent du banquet hebdomadaire — circonstance remarquable bien digne de l'attention de ceux qui étudient les curiosités mathématiques du chapitre des accidents.

Le 9 de novembre était un soir de dîner. Le lieutenant-gouverneur avait eu un moment d'hésitation à ce sujet. Il s'était demandé s'il était bien convenable de donner ce festin en un pareil moment; mais toutes les objections avaient bientôt été noyées dans un flot de valides raisons en faveur du repas accoutumé.

D'abord, Son Excellence avait été plus qu'à l'ordinaire accablée par les devoirs de sa charge durant les deux derniers jours. Ce jeune Hardinge l'avait tenu occupée autant qu'elle pouvait l'être. Ensuite, bien que les citoyens de Québec ne connussent réellement rien du véritable état des choses, ils n'en faisaient pas moins toutes sortes de conjectures, et si le dîner n'avait pas lieu, les cancans s'empareraient aussitôt de cette omission insolite qu'ils interpréteraient comme le plus fâcheux pronostic de troubles imminents. D'un autre côté, si le banquet était retardé d'un jour ou deux, ce vilain Arnold pouvait arriver et l'empêcher tout à fait. Cramahé arpentait son salon de long en large, se frottant les mains et souriant lorsque les bonnes raisons en faveur de son dîner lui venaient à l'esprit. S'il avait été sérieux, au lieu d'être l'homme futile qu'il était, ses doutes auraient été bientôt dissipés par l'arrivée presque simultanée des barons. Ils firent leur entrée par la grande porte et le hall illuminé, en habits de nuance claret, jabots et manchettes de dentelles, culottes de velours, bas de soie, souliers à boucles d'argent et perruques poudrées, tenant de leur main gauche leurs cannes à pommeaux d'or et saluant leur hôte en inclinant gracieusement de la main droite leurs tricornes à plumes.

Jamais assemblée plus aristocratique n'avait gravi les escaliers de marbre du palais de Versailles.

Beaux pour la plupart, de manières exquises, mondains dans le sens élevé du mot, ces messieurs représentaient une race qui avait transplanté les usages raffinés des cours du vieux monde dans les sauvages contrées du nouveau continent; race d'autant plus intéressante qu'elle n'a pas survécu au-delà de la seconde génération après la conquête et qu'on n'en retrouve plus que de rares spécimens parmi les débris des anciennes familles seigneuriales aux environs de Québec.

La compagnie fut bientôt introduite dans la salle du banquet brillamment illuminée de bougies de cire. Une table ronde occupant le milieu de la salle était chargée d'un trésor de vaisselle plate et de cristaux. Il y avait vingt-quatre sièges et un convive pour chaque siège.

Inutile d'entrer dans les détails du festin. Il suffit de dire qu'il fut vraiment joyeux, animé, qu'il était par les mets succulents, les vins capiteux et le feu croisé incessant des mots d'esprit et des anecdotes.

Le présent fut oublié, comme il doit toujours l'être dans des dîners bien réglés; on ne pensa pas non plus à l'avenir, car les convives étaient des vieillards. Le passé seul fit l'objet de leur occupation. Ils parlèrent de leurs premières amours, ils rirent de leurs escapades de jeunesse, ils chantèrent des lambeaux de vieilles chansons.

De temps en temps, le souvenir d'un chagrin commun circulait autour de la table, étouffant pour un instant le bruit assourdissant des conversations, puis la mémoire d'une joie mutuelle brillait joyeusement à leurs yeux comme les bulles scintillantes du vin ruisselant dans leurs coupes de cristal.

Il était 5 heures lorsque les barons prirent leurs sièges devant le premier service; il en était neuf quand ils arrivèrent au *Gloria*. Précisément à ce moment suprême, un serviteur remit un papier au lieutenant-gouverneur.

— Un autre verre, Messieurs. Le jockey rebelle sera contraint de traverser à la nage le Saint-Laurent sur son cheval, s'il désire nous rendre visite.

L'allusion fut aussitôt comprise et saluée par une rasade.

La note avait été envoyée par Hardinge qui, trouvant à son arrivée au château le lieutenant-gouverneur occupé avec ses invités, lui avait écrit quelques lignes pour l'informer qu'il avait réussi à ramener à la ville tous les bateaux de la rive opposée. Comme l'affaire n'était pas extraordinairement pressante, il avait donné au planton instruction de ne pas remettre cette note avant 9 heures.

A peine le bruit du toast venait-il de s'apaiser qu'un autre serviteur s'avança avec une nouvelle missive.

— Cette nouvelle ne sera pas aussi bonne que l'autre, murmura l'un des barons à l'oreille de son voisin, pendant que leur hôte lisait la dépêche.

— Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Parce que la loi de la vie est d'alterner.

Le vieux baron ne s'était pas trompé. M. Cramahé parcourut la lettre d'un air très grave et, tout en la repliant lentement, il dit:

— Mes amis, je regrette d'avoir à vous quitter, pour ce soir. Mais d'abord, buvons notre cognac avec l'espoir que rien ne nous empêchera de nous réunir de nouveau, la semaine prochaine.

Quelques moments plus tard, les convives s'étaient retirés.

Le message que le lieutenant-gouverneur avait reçu était du fidèle Donald, l'informant que l'ennemi était arrivé à cinq milles de la Pointe-Lévis, et campé pour la nuit.

XVII

Une noble réparation

Après avoir quitté le château, Roderick Hardinge rentra dans ses quartiers, où il se remit de ses fatigues par un copieux souper; puis il revêtit un costume civil de soirée pour sa visite chez M. Belmont. Son esprit était profondément occupé des détails de la conversation de Pauline sur le bord de l'eau; mais son amour pour elle était si ardent et il puisait tant de force dans la conscience du devoir accompli, qu'il n'appréhendait aucun fâcheux résultat de l'entrevue qu'il allait avoir. Toutefois ses dispositions étaient loin d'être enthousiastes. Plus il réfléchissait à l'incident, plus il appréciait l'étendue de l'erreur de M. Belmont et la profondeur de la blessure qui devait envenimer cet esprit fier. Il résolut, en conséquence, de se tenir purement sur la défensive et de n'entrer en explications que par des réponses directes à des accusations directes. L'enjeu était Pauline elle-même. Pour elle, il était prêt à pousser la prudence jusqu'à la limite de sa propre humiliation et à faire toute concession qui ne viendrait pas directement en conflit avec sa loyauté de soldat.

Après avoir bien fixé sa résolution sur ces points, il jeta sur ses épaules un long manteau militaire et sortit des casernes. En moins de dix minutes, il se trouva à la porte de M. Belmont. En dépit de sa résolution, il s'arrêta longtemps sur la première marche et regarda autour de lui avec ce vague sentiment de soulagement qu'un moment de délai apporte toujours au seuil de circonstances désagréables.

Le rez-de-chaussée de la maison était silencieux et sombre, mais à l'étage supérieur une faible lumière brillait à la fenêtre de la chambre de Pauline. Naguère encore, cette lumière avait été son phare et son étoile directrice qu'il voyait de toutes les parties de la ville et qui l'arrachait à la société de tous ses autres amis. Naguère encore, à son approche, cette lumière s'élevait soudain au plafond, descendait comme un trait de feu les escaliers, traversait le hall et venait l'accueillir brillante à la porte, tenue au-dessus des noirs cheveux de Pauline. Mais ce soir, il savait qu'il ne devait pas s'attendre à un tel accueil. Néanmoins, il rassembla tout son courage et laissa retomber le marteau de la porte. Celle-ci fut ouverte par la servante, mais comme le vestibule était resté obscur, elle ne le reconnut pas.

— M. Belmont est-il chez lui? demanda-t-il à voix basse.

— Oui, Monsieur, il y est.

— Est-il visible?

La soubrette hésita un moment, puis dit en hésitant: "Je vais voir, Monsieur;" et elle le laissa debout dans le corridor obscur.

Sans perdre de temps, M. Belmont lui-même s'avança. Saluant d'une manière raide et essayant en vain de distinguer les traits de son visiteur, il dit:

— A qui dois-je l'honneur de cette visite?

Il y avait dans cette demande un ton de sarcasme qui réussit presque à jeter Roderick hors de ses gardes. Il vit que M. Belmont était torturé par le soupçon et qu'il fallait l'approcher avec précaution. En conséquence, il tendit la main et dit:

— M. Belmont, ne me reconnaissez-vous pas?

Le maître de la maison n'accepta pas la poignée de main si franchement offerte. Il recula, au contraire, et se redressant de toute sa hauteur, il s'écria:

— Le lieutenant Hardinge!

Roderick fit un léger salut, mais ne dit rien. M. Belmont continua:

— Venez-vous ici, Monsieur, à titre de militaire?

Pour toute réponse, Hardinge ouvrit son long manteau.

— Ah! vous êtes en civil. Alors, je ne puis comprendre l'objet de votre visite. Si vous étiez venu ici comme officier du roi, cette maison aurait été la vôtre et vous auriez pu agir comme il vous eût plu; mais si vous venez comme simple citoyen, je dois vous rappeler que cette maison est la mienne et que j'y fais ce qu'il me plaît. Ce soir, tout particulièrement, je désire n'être pas dérangé.

Ceci était dit avec un ricanement poli qui blessa au vif le jeune officier; mais il se contint et commença tranquillement:

— M. Belmont...

— Monsieur, interrompit vivement celui-ci, je n'ai pas donné d'explications et je n'en désire aucune. Vous m'obligerez en...

Et il finit la phrase par un geste de la main vers la porte.

Roderick ne bougea pas, mais il essaya de nouveau de se faire entendre.

— En vérité, M. Belmont...

— Monsieur, avez-vous l'intention de m'imposer votre présence? Je sais que la ville est sous le coup d'une espèce de loi martiale. Vous êtes officier. Vous pouvez fouiller ma maison de la cave au grenier. Vous pouvez y établir vos quartiers. Vous pouvez m'y retenir prisonnier. En un mot, vous pouvez faire ce qu'il vous plaît. Si telle est votre intention, dites, et je ne résisterai pas. Mais dans le cas contraire, j'invoque mon droit d'inviolabilité. Vous proclamez, vous, Anglais, que la maison de tout sujet anglais est son château-fort. Mon désir est de maintenir ce privilège dans le cas actuel.

A cette troisième sommation d'expulsion, le calme d'Hardinge fut complètement troublé, et il allait tourner les talons quand, levant les yeux, il aperçut le bord d'une robe blanche flottant au haut de l'escalier. Cette vue suffit à changer subitement sa résolution.

Pauline était là écoutant cet entretien dont devait dépendre leur avenir à tous deux, et sa présence fut toute-puissante pour ranimer son courage et lui inspirer les moyens de réussir à se tirer de sa position difficile.

Roderick aussitôt résolut de changer de tactique. Serrant son manteau sur sa poitrine et rejetant sur l'épaule droite le bord de la cape, avec les manières d'un homme qui en est venu à une décision, il dit froidement:

— M. Belmont, je ne puis être traité de la sorte. Il faut que je sois entendu.

Il appuya légèrement sur ces mots, mais sans forfanterie ni provocation, et ces paroles eurent un effet visible sur son interlocuteur, car il croisa aussitôt les bras comme pour écouter. Hardinge continua:

— Il est vrai, Monsieur, que je suis venu dans votre maison comme simple citoyen et ami présumé de votre famille...

M. Belmont fit entendre un gémissement et fit un geste de dénégation.

— Mais puisqu'il est évident que ma présence comme tel est désagréable, j'ajouterai maintenant que je suis également ici en ma qualité de soldat. L'objet de ma visite a en réalité un caractère militaire et conséquemment je vous prie de m'entendre.

— Que n'avez-vous dit cela tout d'abord! s'écria M. Belmont avec un rire amer. M. Hardinge, je ne le connais pas. Quant au lieutenant Hardinge, il me faut bien l'entendre. Lieutenant, veuillez entrer au salon.

On apporta aussitôt des lumières dans cette pièce et les deux hommes prirent place devant la cheminée, Hardinge ayant décliné l'offre d'un siège.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

STE-ANNE-DES-CHENES

Pâques

C'était beau à l'église ce jour-là. L'autel, paré de fleurs, éclatant de lumière, disait à sa manière sa joie pascale. Nos Soeurs Sacristines, Soeurs Lavallée et L. Boulet, toujours dévouées, ont fait une parure digne de la fête. Notre choeur de chant, aidé des Enfants de Marie, a rendu avec succès la messe en do de C. Gounod. Mlle Alice Girouard, notre organiste, a vraiment bien joué; tout le monde se félicite de ses rapides progrès. Soeur Dugal, sa maîtresse de musique, a accompagné le salut, chanté par les Enfants de Marie.

En visite

Mme Desmarais, de la Rivière la Pluie, était en visite chez Mme J. B. Bonin dimanche dernier.

Mme Cléophas Marcoux, de Saint-Boniface, a passé le jour de Pâques chez son beau-frère, M. Florent Girard.

M. et Mme Antonio de Margerie, de Fort Garry, sont venus passer le dimanche chez Mme O. Benoit.

Mariage

Le 30 avril, dans notre église, M. Gédéon Larivière, de Saint Boniface, unira sa destinée à celle de Mlle Léa Desautels, fille de M. Edouard Desautels.

Soirée

Le Cercle Saint Joseph a donné sa soirée, dimanche dernier. Malgré les mauvais chemins, ça été un succès. A la partie de cartes, il y avait vingt et une tables. Le premier prix des dames a été gagné par Mme C. Marcoux, de Saint-Boniface; le prix de consolation, par Mlle Léa Roque. Le premier prix des messieurs a été remporté par M. Gabriel Martel; le prix de consolation, par M. Ambroise Desautel.

Une vingtaine de tartes ont été vendues au prix d'un demi-sou la livre (au poids des donatrices). Les tartes ont été enlevées en un clin d'oeil.

Après le goûter on a donné une pièce comique: "Zozo gagne son diner". Rendue avec beaucoup de naturel, cette pièce a plu à tout le monde. Voici les noms des acteurs: Barbilette (propriétaire), M. J.-E. Villeneuve; Toinet (visiteur), M. A. Hébert; Zozo (cuisinier), M. I. Hébert; Piton (servant), M. F. Roqué; l'officier, M. F. Girard.

Après la pièce, on a eu le plaisir d'entendre de belles chansons. Les chantres ont été MM. J.-E. Villeneuve, président du Cercle; Ernest Hébert, de Saint-Boniface; Edmond Fréchette, Edmond Smith, Ph. Guay, Mlle Eveline Owens. Mme Desmarais et Mlle Juliette Simard nous ont donné deux morceaux de piano.

M. J.-E. Villeneuve a remercié tout le monde; il nous a laissé entendre que dans un avenir prochain, le Cercle donnerait une autre soirée.

Départ

Le Père Néron, vicaire, nous quitte pour une couple de mois. Il va à Yorkton remplacer un Père malade.

ST-PIERRE

Le beau temps nous est enfin revenu. Mais quelle volonté et quel courage il a fallu aux paroissiens pour venir aux offices des trois derniers jours de la semaine sainte, par des chemins défoncés et transformés en véritables cloaques!

Nous avons eu cependant bonne assistance à tous les offices. M. le curé a officié les trois jours, ainsi que le dimanche de Pâques. Jeudi soir, le R. P. Bodin, qui va nous quitter après trois ans passés à Saint-Pierre, a donné le sermon sur l'institution de l'Eucharistie.

Vendredi, c'est M. le curé qui a prêché la Passion à l'adoration de la croix. Le soleil était radieux pour la bénédiction du feu et l'"Exultet" du samedi saint et la lumière de ses rayons inondait l'église au chant des premiers "Alleluia".

Dimanche, M. le curé chantait la grand'messe, assisté du Père Bodin comme diacre et de M. l'abbé Picton, notre nouveau vicaire, comme sous-diacre. Ce fut aussi M. le curé qui fit le sermon de la Résurrection:

"Le jour que le Seigneur a fait; ce jour illuminé par le soleil de justice qui s'est levé des ombres du tombeau pour verser sur le monde des torrents de lumière divine et d'inénarrable bonheur. Pâques fête universelle — quarante fois dans ses prédications le Christ a annoncé qu'après ses souffrances et sa mort il ressusciterait. On a scellé son tombeau, mais on n'enchaîne pas dans la mort le maître de la vie. Le Christ se lève vainqueur et il faut qu'il règne."

La chorale, sous la direction de Mlle Anne-Marie Péloquin, nous a donné une belle messe à deux parties, très bien exécutée. Un offertoire et une communion choeurs à trois voix à grand effet. Les solistes étaient: MM. Péloquin, Rajotte, Jean-Marie Tétreault et Mlles Péloquin. Inutile de dire que Mlle Marie-Paule Bélanger, notre excellente organiste, a su faire chanter son bel instrument. Nous trouvons de plus en plus beau cet orgue de la célèbre maison Casavant.

• • •

Nos institutrices se sont toutes rendues au congrès provincial qui s'est tenu à Winnipeg et Saint-Boniface mercredi et jeudi.

• • •

Ce n'est pas sans plaisir et sans un petit peu d'orgueil que nous avons appris que c'est Mlle Massicotte, de notre école de Saint-Pierre Centre, qui a remporté la médaille d'argent pour tout le district de M. l'inspecteur Young. Une petite Canadienne française, s'il vous plait, pour le concours d'épellation anglaise (spelling contest). Mlle Massicotte ira à Winnipeg concourir pour la médaille d'or que doivent se disputer vendredi prochain les médailles d'argent. Un élève par district d'inspection. Bonne chance nous souhaitons à notre fille de Saint-Pierre.

FANNYSTELLE

Conférence

Le 14 avril, nous avions le plaisir d'entendre M. I. Villeneuve nous parler de l'amélioration de nos troupeaux, de leur alimentation et des soins généraux que nous pouvons et devons leur donner.

Le conférencier se dit d'abord heureux de constater que nous avons commencé à améliorer nos vaches par la race en nous procurant de bons reproducteurs. Quant à la race de nos vaches, il nous laisse libre de choisir entre la "Short Horn" et la "Holstein", bien que cette dernière semble donner de meilleurs résultats.

Nos vaches commencent à être passablement vaches, mais nos cochons ne sont pas assez cochons. Aussi M. Villeneuve nous conseille de les améliorer et il nous recommande le "Yorkshire" comme étant celui qui paye le mieux. Il est donc entendu que l'an prochain nous aurons le vrai cochon à "bacon".

L'orateur nous parle ensuite de l'alimentation de nos troupeaux, afin d'avoir d'eux le maximum de rendement avec le minimum de dépenses. Or, comme pour atteindre ce but il faut une nourriture convenable et variée, il nous conseille de cultiver le soleil, le blé d'Inde, la luzerne et le trefle d'odeur pour nos vaches, ainsi que les pâturages pour nos cochons. Ces fourrages ont l'avantage d'être la nourriture la plus économique, la plus convenable pour nos bestiaux. Il nous conseille aussi d'améliorer nos terres et de les débarrasser des mauvaises herbes.

M. Villeneuve nous parle enfin des soins généraux que nous devons donner à nos vaches pour leur conserver ou leur rendre la santé, et leur faire rendre leur maximum de lait.

La conférence, qui a duré plus de deux heures, nous a paru très courte; c'est dire qu'elle nous a grandement intéressés. Nous avons appris ce soir-là des choses que nous ignorions complètement.

Malgré le mauvais temps et les chemins impraticables nous nous étions rendus nombreux. Cher M. Villeneuve, nous savons le grand intérêt que vous nous portez, et nous vous en sommes reconnaissants. Aussi nous ne vous disons pas adieu, mais seulement au revoir et à bientôt.

Partie de cartes

Le 6 avril, partie de cartes. Premier prix des dames, donné par M. Dougherty et gagné par Mme B. Olson; premier prix des hommes, donné par M. Alf. Hamel et gagné par M. H. Poirier. Après la collation, M. le Curé et M. Dougherty nous chantèrent chacun une chanson.

En vacances

Nos écoliers et écolières de Saint-Boniface et de Saint-Charles, ainsi que Mlle A. Piché, sont venus passer les fêtes de Pâques avec nous.

Divers

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à une nouvelle famille, celle de M. O. Palland, qui a l'intention de s'acheter une propriété. Nous lui souhaitons bon succès.

Nos gens qui ont passé l'hiver aux chantiers nous sont presque tous revenus.

C'est avec plaisir que nous saluons M. Arthur Lapointe, qui nous avait quittés il y a un peu plus d'un an.

M. H. Meilleur est rendu dans sa nouvelle demeure et M. S. Dupuis est déménagé dans l'ancienne banque de Montréal.

Nous avons eu dans la semaine sainte la plus grosse tempête de neige de tout l'hiver. Cette neige a mis de l'eau dans nos lacs, mais elle retarde beaucoup les semailles. C'est à se demander s'il ne sera pas trop tard pour semer du blé!

Pâques

Beaucoup de communions le jeudi saint et le jour de Pâques.

La chorale et les enfants nous ont donné une belle messe de Pâques. A l'offertoire on a très bien rendu le "Terra tremuit" de Pierre Girard. Alleluia! Alleluia!

N.-D. DE LOURDES

A en juger par la chronique, Notre-Dame de Lourdes semble sommeiller de toute façon. Je vous donne ma parole qu'il n'en est rien. Et si vous ne me croyez pas, prenez, s'il vous plait, vos informations. A 20 milles à la ronde on savait bien cet hiver où il fallait diriger ses pas pour avoir une agréable soirée. De fait, nos parties de cartes ont été suivies avec entrain et nous ont procuré, avec les concerts et réveillons qui les accompagnaient, une distraction bien goûtée. C'est si vrai qu'il a fallu, aux séries prévues, ajouter une partie supplémentaire. Ceux qui douteraient encore, venez voir le 27 de ce mois...

Comme preuve aussi surgissait de terre, il y a quelques jours, avec une rapidité étonnante, une grande et belle construction, propriété de M. Napoléon Lamoureux, qui faisait office de barbier dans notre paroisse depuis quelques mois seulement, et qui s'installe définitivement. En même temps, M. Pierre Meyer installe une boulangerie qui fonctionnera dès ces jours-ci. A tous deux nous souhaitons plein succès.

• • •

Nos cultivateurs se préparent aux semailles et seront vite en train si le temps veut bien nous sourire, mais... le coquin semble toujours de mauvaise humeur à cette époque de l'année.

Malgré lui, nous avons chanté de bon coeur l'Alleluia de Pâques, et une nombreuse assistance put se régaler de la belle musique de nos chantres et musiciens, tandis que d'un autre côté notre curé a dû avoir sa part de bonheur en voyant ses paroissiens se presser à la table de communion presque à l'égal des autres années.

• • •

Nous avons été heureux d'apprendre le beau succès de M. Pierre Galliot qui sort deuxième de son cours au Collège Agricole. N'est-ce pas aussi un encouragement pour tous les nôtres parlant le français à ne jamais douter d'eux-mêmes? La raison du plus fort... n'est pas toujours la meilleure.

• • •

Le glas funèbre annonçait il y a quelques semaines la mort d'Antoine Vuignier, jeune homme de 18 ans. Quoique un peu tard, nous offrons nos sincères condoléances à sa famille.

• • •

Le Cercle Jeanne d'Arc a tenu sa réunion plénière jeudi. C'est la dernière de l'année, car avec les travaux qui vont commencer, nos jeunes n'auront plus le loisir de se réunir.

Le P. Antoine nous fit une belle conférence sur le dirigeable le "Dixmude" qui périt en décembre dernier. Il nous fit le récit des aventures diverses de ce ballon et nous traça le portrait de son pilote, M. Duplessis de Grenadan. Cette histoire récemment vécue sut nous intéresser. Ajoutons que c'est un trait de plus à ajouter à l'héroïsme français.

• • •

Il y a quelque temps nous avions le plaisir d'entendre M. A. Deillon, un de nos apiculteurs bien connus, nous expliquer l'élevage des abeilles. Il nous parla longuement de la vie, des particularités, du travail excellent de ces insectes. Nous avons fort apprécié la théorie de M. Deillon et nous lui sommes reconnaissants de sa causerie.

Les jeunes du Cercle se proposent de fêter dignement la patronne de leur cercle le 11 mai prochain. Nous ferons connaître notre programme dans le prochain courrier.

• • •

Nous sommes heureux de dire que notre Cercle paroissial a su marcher de l'avant durant cette saison. Les réunions ont été suivies avec fidélité et nos jeunes surent les rendre intéressantes par de nombreuses conférences. Espérons que tous nous reviendront avec les mêmes sentiments et le même intérêt en octobre prochain.

SAINTE-AMELIE

Mariage

Le 21 avril: René Vaermans et Germaine Claeys. Le garçon d'honneur et la fille d'honneur furent Henri Claeys et Marie Lepla. Les nouveaux mariés se proposent d'aller rester à Winnipeg ou Saint-Boniface.

Décès

Nous annonçons à regret la mort de Mme Alfred Archambault, survenue à 9 h. 15, lundi dernier, à sa demeure, après une courte maladie. Elle donnait cependant beaucoup d'espoir de recouvrement de la santé le jour même de son trépas. Feu Mme Archambault était âgée de 61 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, qui a accepté l'épreuve à la manière d'un vrai chrétien.

Le service funèbre eut lieu le 21 avril à 10 h., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Et cette foule émue et sympathique a accompagné la dépouille mortelle jusqu'à son lieu de repos comme pour la pleurer jusqu'au bout.

Sainte-Amélie perd en Mme Alfred Archambault une dame très chrétienne et dévouée. Elle fut une Dame de Sainte-Anne exemplaire, charitable et essentiellement sociable avec tous.

A son époux si tristement éprouvé par cette perte irréparable nous offrons l'expression de notre sympathie avec l'assurance du secours de nos humbles prières pour le repos de l'âme de la défunte.

Séance

Les acteurs et actrices de Laurier viendront jouer à Sainte-Amélie, dimanche le 4 mai. Tout le monde est invité.

SAINT-BONIFACE

M. Fortuné Mollot

Mardi dernier, à Saint-Boniface (Norwood Court) décédait M. Fortuné Mollot, rentier, âgé de 78 ans. Il a été emporté par une syncope du coeur, en l'espace de quelques minutes. Ses funérailles ont eu lieu vendredi matin à la cathédrale de Saint-Boniface. La messe de Requiem a été célébrée par Mgr Jubinville, P.A., curé de la paroisse.

M. Fortuné Mollot était né à Lyon, en France, le 4 novembre 1845. Il fonda son foyer à Blandin, dans le département de l'Isère, et c'est de là qu'il partit avec sa famille pour venir au Canada, en 1892. Il s'installa d'abord à Faunystelle puis plus tard à Winnipeg.

Tous ceux qui ont connu ce Français distingué, à la fois érudit et charmant de manières, en conserveront un souvenir affectueux; les nombreux tributs floraux qui ont orné sa chambre mortuaire sont une expression de cette estime.

De santé depuis longtemps précaire, M. Mollot partageait ses heures entre une lecture abondante et les oeuvres que son pinceau de paysagiste faisait naître avec une grâce parfaite; il a ainsi produit, souvent dans le simple but de plaire aux siens et à ses amis, de nombreux tableaux dont les connaisseurs font l'éloge. Il avait, du reste, l'environnement qui sied à la vie d'un artiste et l'embellit: ce fut le privilège de ce peintre de travailler constamment sous l'inspiration et dans l'enchantement d'une interprétation magnifique du grand répertoire de la Musique. C'était un foyer où l'on servait l'Art, où l'on avait la gaieté, où l'on pratiquait l'hospitalité la plus aimable. Il y avait du soleil et de l'azur du beau pays de France dans cette si cordiale famille.

Survivent à M. Mollot: Mme Mollot, son épouse; Mlle Gabrielle Mollot, professeur de piano; M. Marcel Mollot; M. Ernest Mollot, de Chicago; Mme A. Therriault, de Kapuskasing, Ont.; Mme James Donlan, de New-York.

• • •

Mme Mollot et sa famille, touchées de la sympathie dont elles ont été l'objet, prient la Liberté d'exprimer leur profonde gratitude aux nombreux amis qui les ont ainsi entourées dans leur deuil.

Funérailles de Zénophile Poirier

Les funérailles de M. Zénophile Poirier, pompier vétéran de Saint-Boniface, ont eu lieu mercredi le 23 avril. Le cortège funèbre partit de la demeure de son frère, 106, rue La Vérendrye, pour se rendre à la cathédrale. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Brunet, assisté par MM. les abbés Lavoie et Boulet comme diacre et sous-diacre. Un grand nombre d'amis assistaient à la cérémonie. Les départements du feu nos 1 et 2 étaient représentés.

Les porteurs étaient: le chef Thompson, Capt. Boivin, Capt. Gladu, A. Delisle, A. Brabant et A. Vermander.

Par ordre de Son Honneur le maire Swain le drapeau flottait à mi-mât sur la station de feu.

• • •

La famille Poirier remercie sincèrement ses amis et tous ceux qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à cette occasion.

Affaires municipales

A une assemblée spéciale du conseil de ville tenue mardi passé la demande faite par le comité des parcs de Winnipeg d'une exemption de taxes pour le terrain du parc Windsor, qu'il achèterait de la ville de Saint-Boniface, lui fut refusée. On lui accorderait toutefois une évaluation fixe pour une période de vingt ans.

• • •

A l'assemblée régulière de lundi il fut voté la somme de $500 en faveur du comité de récréation de Norwood. Une offre de la compagnie du Pacifique Canadien de payer à la ville la somme de 12 sous ½ par mille gallons d'eau dont elle a besoin pour ses immenses réservoirs de Saint-Boniface, fut acceptée.

Les travaux de construction de la brasserie Kiewill, qui s'élèvera au coin des rues Dumoulin et Saint-Joseph, commenceront la semaine prochaine. Par une lettre au conseil on s'engage à y employer exclusivement des gens de Saint-Boniface.

Forestiers Catholiques

Condoléances

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 253 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée:

Proposé par le Frère 1er Cond., secondé par le Frère J.-A. Biron: Que les membres de notre Cour, ayant appris avec regret la mort de Mlle Marion, fille de notre dévoué Chef Ranger provincial, J.-A. Marion, offrent au Frère J.-A. Marion et aux membres de sa famille leurs plus vives sympathies dans le grand deuil qui vient de les frapper. Que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du Frère J.-A. Marion et à la presse pour publication. Adopté à l'unanimité.

Georges LEVEQUE,
Sec.-arch.

Concert de la Ligue des Demoiselles Catholiques

Le concert des Demoiselles Catholiques de langue française aura lieu le 11 mai à 8 h. 15 p.m., sous le distingué patronage de S. G. Mgr Béliveau. Ce concert nous assure déjà un succès musical, puisque nous avons le gracieux concours des artistes suivants: Mmes G. Dorval et E. Etseil, Mlles Annette Dostert, Adrienne Marion, Adélia Patenaude, E. Senez; MM. N. Jutras, W. Raymond, L. Trudeau, Emile Couture, H. Allard, Emilien Couture.

Les personnes qui désirent réserver leurs billets peuvent s'adresser à tout membre de la Ligue.

Les billets sont à 50 sous. Ce concert, au profit du Collège de Saint-Boniface, se fera dans la salle de ce collège.

LE COMITE.

Comité de récréation de Saint-Boniface

Une assemblée publique aura lieu dans les salles de l'Union Canadienne, jeudi prochain, à 8 h., dans le but d'accepter le rapport financier de l'année écoulée ainsi que d'élire le bureau de direction pour la nouvelle année. On annonce un excellent état financier.

Nul doute que le public de Saint-Boniface saura apprécier le beau travail accompli par notre comité de récréation en se rendant nombreux à l'assemblée de jeudi.

On nous informe que le comité de récréation de Norwood vient de publier son bilan, accusant un déficit de $56.42. Nous ne doutons pas que la comparaison des opérations des deux comités sera intéressante.

PETITES NOTES

Le club de balle au camp de Saint-Boniface donnera une partie de cartes-concert, le 18 mai, à l'Union Canadienne.

• • •

M. Gustave Maher vient d'être nommé représentant de la Winnipeg Electric Railway Co. dans le district de Saint-Boniface et Saint-Vital, pour la vente des appareils électriques, fournitures, accessoires, etc., en tous genres.

• • •

MM. H. et P. Chartrand, de Bakersfield, Calif., autrefois de cette ville, étaient de passage ici ces jours derniers, en route pour Ottawa, où ils assisteront à l'ordination de prêtrise de M. Ange-Albert Chartrand, frère de M. H. Chartrand.

UNION CANADIENNE

Concours de "Bridge"

Nous remercions cordialement nos amis de Saint-Boniface et de Winnipeg pour s'être rendus si nombreux à notre première soirée de "bridge" jeudi soir. Le concours se continuera vendredi soir au même endroit et à la même heure. Les joueurs suivants devront se présenter: L.-P. Gagnon et J.-A.-L. Chaussé vs G. Maher et G.-J. Doutre; Dr J. Trudel et W. Raymond vs L.-F. Muller et J.-A. Dufresne; J. Gingras et S. Gervais vs A. Chénier et F.-X. Lavoie. J. Lévêque et T. Gagnon joueront contre les gagnants du concours Marquis-Toupin vs Deschambault-Jutras.

Section athlétique

Afin de développer l'athlétisme à Saint-Boniface, une section athlétique s'est formée récemment dans notre cercle. Pour débuter, elle s'occupera de culture physique, boxe, poids et haltères. Les frais d'admission sont d'un dollar et la cotisation mensuelle de 25 sous en plus de la contribution régulière de l'Union Canadienne.

Les exercices ont lieu les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

Les membres fondateurs sont les suivants: A. Lanthier, président; P. Fontaine, vice-président; E. Cazal, secrétaire; L. Roussin, trésorier; P. Roussin, assistant-trésorier; A. Granis, directeur; H. Horance, professeur.

La nouvelle section compte déjà plusieurs membres et nous encourageons fortement nos jeunes à s'y joindre. Pour ceux désirant un exercice moins violent, nous sommes à installer un gymnase proprement dit. Qu'on fasse parvenir son nom au secrétaire.

La MAISON DE QUALITE

Magasin Général

69½, ave. Provencher, Saint-Boniface — Au côté de la Banque d'Hochelaga

EPICERIE

Avec chaque achat de $2.00:
10 livres de sucre blanc .... $ .95
10 livres de sucre brun .... $ .90

Thé "Blue Ribbon"—La livre .... $ .65
Saumon "Chum" No 2—La boîte .... $ .13
Riz "Siam"—La livre .... $ .08
"Lux"—Le paquet .... $ .11

Vêtements pour Hommes

Chémises habillées, différents modèles. Rég. $2.45, pour **$1.69**

Casquettes de printemps pour hommes. Rég. $1.95, pour .... **.95**

Brételles ordinaires pour hommes. Régulier 50 sous, pour .... **.29**

Combinaisons Zimmerknit pour hommes. Régulier $1.95, pour **$1.35**

Ceintures en caoutchouc pour hommes. Régulier 25 sous, pour .... **.19**

Chapeaux du printemps pour garçons. Régulier $1.25, pour .... **.29**

Complets en serge bleue marine pour garçonnets. Rég. $5.50, pour **$3.75**

Pantalons en tweed pour garçons. Grandeur: 25x35. Rég. $2.25, pour **$1.49**

Chaussures

Chaussures habillées pour hommes, brunes et noires. Pointures: 6 à 10½. Régulier jusqu'à $7.00, pour **$3.95**

Bottines en veau pour garçons. Modèle Blucher noir. Régulier $3.95, pour **$2.95**

Souliers pour dames, trois courroies. En chevreau noir verni. Régulier $2.95, pour **$1.65**

Chemises de nuit pour dames. Régulier $2.25, pour **$1.29**

Cache-corsets. Régulier $1.75, pour .... **.98**

Bas de soie pour dames. Nuances originales. Régulier $1.45, pour .... **.89**

Pantoufles pour dames. Toutes les pointures et toutes les couleurs .... **.98**

La Maison de Qualité

MAGASIN GENERAL

Saint-Boniface

Les étiquettes bleues et blanches sont signe d'économie



L'assortiment de marchandises Eatonia que maintient ce magasin envers et contre tout est le résultat d'un effort spécial pour faire baisser les prix sans porter atteinte à la qualité. Tout le poids de l'influence d'Eaton entre en jeu pour arriver à ce but. En abaissant les prix, notre magasin est toujours du côté du public. Les vraies économies présentées dans les marchandises Eatonia se maintiendront pendant toute la saison pour le bénéfice de ceux qui achètent chez Eaton. Vous vous rendrez compte qu'elles constituent une aide précieuse pour équilibrer votre budget de famille.

Robes d'intérieur, $2.50

LA meilleure robe d'intérieur que vous puissiez acheter à ce prix. Et vous êtes certaine de reconnaître la qualité et le joli style du premier coup d'oeil. Faite pour durer et pour supporter de fréquents lavages.

Style droit, facile à laver, joliment variés avec jabots élégants, collets et manchettes fantaisie et autres garnitures. L'étoffe est en guingan quadrillé ou en chambrai de couleur uni, nombreuses nuances attrayantes. Grandeurs 36 à 46.

Section des robes d'intérieur, 4me étage, Hargrave

Sacs d'eau chaude, $1.50

CES sacs d'eau chaude "Wearwell Eatonia" sont très solides, sans couture et munis d'un goulot spécial qui ne coule pas. Ils sont pleinement garantis pour deux ans.

Section de la pharmacie, rez-de-chaussée, Donald

Lacets de souliers, 2 douzaines pour 25 sous

LACETS doubles plats de 36 pouces, avec bouts bien attachés. Les lacets que les hommes et les garçons redemandent après les avoir eus une première fois. Noir, nègre et beige.

Section des articles divers, rez-de-chaussée, centre

Chemises de nuit étampées, 93 sous

Les patrons de fleurs délicats sont étampés sur un magnifique coton à broderie souple et ferme. Les chemises ont des manches courtes, des encolures rondes, carrées, ou en forme de "V". 98 sous chacune.

Section des marchandises de fantaisie, 4me étage, Donald

Laine pour vêtements de sport, 2 onces l'écheveau

Souple et agréable à travailler, c'est une laine combinant toutes les qualités nécessaires pour tricoter avec succès tous les vêtements de sport. Grosseur 4 fils et toutes les couleurs à la mode. 25 sous l'écheveau.

Section des marchandises de fantaisie, 4me étage, Donald

Soie à broder perle

Soie à broder souple, perlée, deux fils.

Elle offre un grand choix de couleurs permettant d'obtenir dans le crochet tous les effets brillants à la mode. Noire, blanche, écarlate, dorée, bleue marine, brune, orientale, vieux rose, rose, ciel et faon. Boule d'une once environ, 14 sous.

Section des marchandises de fantaisie, 4me étage, Donald

Satin noir, $1.98 la verge

LA mode sourit, cette saison, au satin noir; il est employé de différentes façons dans tous les jolis costumes. Aussi celui-ci, de la valeur Eatonia, tissu duchesse, sera-t-il particulièrement le bienvenu.

Tissé en Suisse, bien fini et luisant, une verge de large. Noir seulement. Prix, $1.98 la verge.

Section de la soie, 4me étage, Portage

Réticules en cuir, $3.95

ILS dureront longtemps et donneront un bon service tout en gardant une belle apparence. Quant au style, c'est ce qu'il y a de mieux pour la saison.

Forme ballon et fourreau, en cuir à grain ordinaire et de fantaisie, dans toutes les nuances à la mode. Réticules bien faits, bien finis, splendide valeur Eatonia à $3.95.

Section des réticules, rez-de-chaussée, Donald

Peignes "Wearwell", 50 sous

CES magnifiques peignes durables ont été choisis pour notre valeur Eatonia à cause de leur qualité supérieure et de leur beau fini.

Ils sont en caoutchouc très dur, ils ont les dents bien coupées, moitié dures et moitié fines. Ils ont neuf pouces de long.

Section de la pharmacie, rez-de-chaussée, Donald

Taies d'oreillers étampées

Taies de grande dimension, 42 pouces, en coton solide de première qualité qui se lavera bien et durera longtemps. Trois jolis dessins faciles à travailler au choix. Les extrémités sont doublées et étampées pour broderie dentelée ou pour broderie à jour. 98 sous la paire.

4me étage, Donald

Papeterie de qualité

Papeterie avec l'étiquette Eatonia, représentant une qualité supérieure à un prix tout à fait à l'avantage de l'acheteur.

Papeterie avec initiale à 50 sous—Style fini toile populaire. Choix d'initiales en relief, en or, sur le coin gauche de chaque feuille. Une main de papier à lettre et 24 enveloppes dans chaque boîte.

Cartes-correspondance à bordure dorée, 60 sous la boîte—Entourées d'un joli ruban, en blanc seulement.

Main de papier-toile Eatonia, 20 sous la main — 24 feuilles de bon papier avec une jolie bande.

Enveloppes toile Eatonia, 20 sous le paquet—Enveloppes de première qualité, convenant pour toutes sortes de correspondance, coins à formes ronde ou carrée. Solides et bien gommées.

Cartes-correspondance unies, 45 sous la boîte—Cartes toile blanche, avec un coin retourné. 24 cartes et 24 enveloppes à la boîte.

Papeterie Eatonia, 45 sous — En blanc seulement, toile, avec enveloppes à coins ronds ou carrés. Une main de papier et 24 enveloppes à la boîte.

Tablettes à écrire, toile Eatonia, 20, 30 et 35 sous chacune—Trois styles; chaque tablette contient 40 feuilles de papier toile, avec transparent et buvard.

Section de la papeterie, rez-de-chaussée, sud

Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. Ferme à 1 h. le samedi

THE T. EATON CO LIMITED
WINNIPEG — CANADA

Ouvert de 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. Ferme à 1 h. le samedi

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les poëles électriques se vendent en ville comme des petits pâtés...

Pourquoi passer l'eau et laisser votre argent de l'autre côté du pont, puisque **FONTAINE & BOULANGER** vous vendent les mêmes poëles aux mêmes prix avec les mêmes facilités de paiement?

Venez nous voir, 53, avenue Provencher, ou téléphonez à N 1423 et nous viendrons à domicile vous fournir tous les renseignements nécessaires.

BREUVAGE DELICIEUX fait avec la Poudre Nectar. Soluble dans l'eau. Chartreuse, Anisette, Menthe, Gin, Cognac, Rum, Benedictine, Kummel, Cacao, etc. Prix, 75c pour faire 1 gallon. Recette pour faire sirop, cordiaux, etc., envoyée avec commande. Bouteille, bouchons, capsules, étiquettes, instruments, etc. Cie Richard Béliveau, Winnipeg.

A LOUER — Maison de cinq chambres. S'adresser à C.-A. Gareau, 457, Dumoulin, Saint-Boniface. 47

EPARGNEZ DE LA GASOLINE — Epargne de 25 à 50 pour cent garantie ou argent remis. Faites 40 milles au gallon et tenez votre moteur propre avec l'appareil "Vaporisateur et Décarbonisateur" installé à votre auto en deux minutes. $4.00 par la malle. J.-A. Gamache, distributeur, Laurier, Man.

A VENDRE — Poêle électrique en parfait état, 4 plaques, four sur le côté avec réchaud. Grande tablette au-dessous. Réelle occasion: $45.00. Tél. N 1423.

A LOUER — 15 acres, 10 en culture, 1 mille de Saint-Norbert, 9 de Winnipeg, sur chemin pavé et ligne de tramway. Rivière à proximité. S'adresser à Mme M.-L. Dufort, Saint-Norbert. 48p

SERVANTE demandée pour besoin immédiat. S'adresser à 112, rue Aulneau, Saint-Boniface.

A VENDRE — Harmonium en parfaite condition. S'adresser à 58, avenue Provencher, Saint-Boniface. 47p

Non... Non... Non...

Vous ne direz pas que c'est faire un tour de force que d'aller acheter chez le voisin ce que vous pouvez payer meilleur marché chez vous.

Résidents de Winnipeg ou de Saint-Boniface, avez-vous l'intention d'acheter ou de vous faire installer un poêle électrique ou un appareil à chauffer l'eau?

—Allez à Winnipeg... Mais oui...

—Pour vous informer des prix et conditions de paiement. Venez ensuite nous voir car, n'oubliez pas: **FONTAINE & BOULANGER font mieux.**

MAGASIN DE FLEURS OLYMPIA

Fleurs naturelles — Emblèmes funéraires

Livraison à toute heure, dans toutes les parties de la ville

314, RUE DONALD — TEL. A 1941

Joseph Badali, gérant

WINNIPEG

Le concert des Dames Auxiliaires des Vétérans français

Les Dames Auxiliaires sont heureuses de rappeler au public qu'elles donneront leur concert au profit des victimes de la guerre le dimanche soir 4 mai à 8 h. 30, au théâtre de l'Orpheum.

Voici le programme de la soirée, qui sera sous la présidence d'honneur de M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France:

Ouverture: "Rhineselo", Gruenwald: Orchestre.

Chant: "Air du Cid", Massenet: M. S. Hélie. Accompagnatrice: Mme M.-L. Thibault.

Quatuor: "Fantaisie Hongroise" Tobani.

Chant: "Bois Epais", Lully: Mlle Eva Guertin. Accompagnatrice, Mlle Ida Gauthier.

Solo de piano: "12me Rhapsodie Hongroise", Liszt: Mlle Annette Dostert.

Chant: "My Dream", Tosti: M. Thos Kent. Accompagnatrice, Mme M.-L. Thibault.

Intermède: allocution, Mme R.-A. Rogers, M.P.P.

Orchestre: "Simple Aveu" Thomé.

Chant: (a) "Vieille Chanson", Bizet: (b) "Margot", extrait de "La Cigale et la Fourmi": Mme Dr E. Eteli. Accompagntrice, Mme R. Beaudry.

Violon: (a) "Après un Rêve", Gabriel Fauré; (b) "Valse Caprice", Wieniawsky: Mlle Leucadia Vaccari.

Chant: "Minstrels", Eashope Martin: M. Thos Kent. Accompagnatrice, Mme M.-L. Thibault.

Quatuor: "Jardin du Monastère".

Chant: "Aux morts pour la patrie", Février: M. S. Hélie. Accompagnatrice, Mme M.-L. Thibault.

Orchestre: "La Marseillaise", "Dieu sauve le Roi".

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Mercredi le 30 avril, à 3 h. p.m., il y aura assemblée générale de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises. L'assemblée aura lieu dans la salle de la Cour Provencher, édifice Home Investment, 468, rue Main. Toutes les dames de langue française sont cordialement invitées.

Le "Dawson Road Gun Club" a tenu son premier exercice de tir de la saison mercredi dernier. A en juger par le grand nombre de membres présents, la saison promet d'être la meilleure dans l'histoire du club. Demain, mercredi 30 avril, après l'exercice, l'assemblée annuelle aura lieu dans les bureaux de la maison de bois et charbon Toupin. On élira les officiers pour l'année et l'on arrêtera le programme de la saison.

• • •

M. et Mme Auguste Côté sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Cécile-Denise. Parrain et marraine: M. et Mme Dostert, grands-parents de l'enfant.

Adolphe Huot
Marchand tailleur
64, ave. Provencher, St-Boniface
Téléphone N 2670

Magnifiques compets tout faits
$19.50 à $34.50
30 ans d'expérience — 18 ans chez Styles & Humphries

ASSURANCES
VIE
INCENDIE
MALADIES
ACCIDENTS
BONS DE GARANTIE
ETC., ETC.

J.-A. Hébert & Cie Ltée
Maison fondée en 1911
348, rue Main — Tél. A 7647
Henri D'Eschambault
Représentant

J.-A. LAROQUE
TAILLEUR
218, Edifice Montgomery
Coin des rues Portage et Notre-Dame
Tél.—Atelier: A 7900 — Rés.: B 135
COMPLETS FAITS SUR MESURE
COMPLETS TOUT FAITS: $18 A $35
Satisfaction garantie
Réparations, nettoyage et repassage exécutés promptement
Une visite à l'adresse ci-haut mentionnée sera grandement appréciée

Brooks Chemical Fertilizer
Pour la perfection dans toutes les plantes, fougères, bulbes et gazon
S'adresser pour les détails à
BROOKS ANILINE WORKS LIMITED
Chambre 9, Edifice Board of Trade
Tél. N 8283 — Winnipeg, Man.
Demandez-le à votre marchand

Superbe occasion
A VENDRE
Quelques centaines de barils assortis, fermés ou ouverts, de

40 gal.	30 gal.	20 gal.	10 gal.	5 gal.
$4.00	$3.50	$3.00	$2.50	$2.00

en parfaites conditions
S'adresser à
Calissano Co. Ltd.
Tél. N 7675 — Casier postal 2939

NEW YORK PLYMOUTH — LIGNE FRANCAISE — HAVRE PARIS

En Europe avec luxe et confort
De l'embarcadère couvert de N.-York à celui du Hâvre
EN ANGLETERRE EN SIX JOURS
"PARIS" .... 14 mai, 11 juin, 2 juillet
"FRANCE" .... 21 mai, 18 juin, 9 juillet

Fameux paquebots à une classe
NEW-YORK—HAVRE—PARIS
La Savoie 3 mai, 7 juin — Roch'beau 4 juin, 5 juil.
Suffren ..13 mai, 28 juin — Chicago 21 juin, 24 sept.
NEW-YORK—VIGO (Espagne)—BORDEAUX
Roussillon 6 mai, 17 juin — La Bd'nais 27 mai, 8 juil.

Service Canadien d'Europe à Halifax
Départs de Bordeaux tous les 21 jours par les bateaux confortables Roussillon et La Bourdonnais
Adressez-vous à tous les agents ou à A. LABELLE, agent général, 345, Main, Winnipeg
Tous les départs ont lieu à 11 h. a.m.

TRANSCONA

On parle beaucoup ici de la grande partie de cartes spéciale au profit du fonds de construction de notre école libre, qui doit avoir lieu samedi prochain, le 3 mai. Tout le monde se promet d'y assister dans la paroisse et nous savons qu'un grand nombre d'amis des paroisses voisines se proposent de venir nous visiter pour la circonstance.

Rappelons qu'un train spécial partira de la gare Union à 7 h. du soir et repartira de Transcona à 11 h.

On nous prie aussi d'annoncer que la partie principale au jeu de cartes sera le "whist", mais que l'on pourra jouer aussi le "bridge" et le cinq-cents.

LAURIER

Comme nouveau pour la semaine de Pâques nous avons eu des noces. M. Oswald Dame s'unissait pour la vie à Mlle Yvonne Tétreault. Nos meilleurs souhaits.

• • •

Notre choeur de chant avait demandé pour Pâques le concours de M. Edouard Boudreau. M. Boudreau nous a prouvé qu'il pouvait se faire entendre et qu'il savait aussi réjouir nos oreilles. Et Auguste, lui aussi, n'est-il pas à sa place au choeur de chant?

• • •

M. Félix Lézain est parti pour Le Pas, où il s'est engagé comme forgeron à un prix très rémunérateur.

• • •

Le brochet, si abondant les années passées dans nos coulées, ne s'est pas encore montré cette année. Pressent-il que le printemps n'est pas encore arrivé? Ou si les gens de Sainte-Rose ont mis obstacle à sa montée?

TRIBUNE LIBRE

A nos anti-féministes

Nous remercions nos orateurs anti-féministes de nous avoir si bien montré le chemin qui conduit au bonheur. Il faut pour cela, nous a-t-on dit, savoir d'une manière scientifique satisfaire à la gourmandise, etc., etc., de nos maîtres et seigneurs!... La place des femmes est dans la cuisine, paraît-il. On nous a dépeint avec ferveur la "finesse de la cuisinière dans sa simplicité". A la cuisine les femmes!...

On nous fit sentir, presque, les odeurs aromatiques de soupe entremêlées des parfums suaves de la poudre à laver et du "Royal Crown", et il nous semblait voir le spectacle toujours si émouvant de la femme, surnommée l'ornement de la cuisine, penchée au-dessus de la planche à laver avec une grâce parfaite. Nous recommanderions à nos orateurs de cultiver les Muses et de nous dépeindre en poésie les charmes de la ménagère le jour du lavage. Il faudrait, pour bien réussir, vous tenir éloigné autant que possible de l'endroit où ce travail toujours agréable se fait, qui est ordinairement la cuisine.

On nous a dit aussi que si nous persistions à refuser de végéter dans la cuisine, le Prince Charmant ne passerait certainement pas chez nous!... Ce serait assommant, si ce n'était pas si comique...

Nous remercions donc nos chers amis de nous avoir montré si clairement que l'entrée au Paradis Terrestre se faisait par la cuisine.

FEMINIA SINGULIER.

A la mémoire du Dr Lachance

En voilà un que l'on n'oubliera pas facilement, car l'homme ne meurt pas tout entier; il lui reste le souvenir de son passage et de ses oeuvres.

Certes le Dr Lachance n'était pas une figure banale. Je crois même qu'il n'y en avait qu'un comme lui. Il nous semble le voir encore, avant sa longue maladie, le Lachance d'alors que l'on a si bien connu, avec ses grandes moustaches à la Vercingétorix, sa chevelure d'artiste à la Musset, ou de carabin du Quartier Latin, ses grands yeux bleus de diagnosticien qui pompaient le mal dans sa racine, et toujours vêtu de sa redingote noire, l'air digne, professionnel. Il affectionnait le beau, le grand, le distingué, tout ce qui dépasse le vulgaire. Les deux grands hommes qu'il admirait le plus étaient Louis XIV et Napoléon Ier, sans compter Pasteur, qu'il plaçait comme le plus grand bienfaiteur de l'humanité, après Jésus-Christ.

Ce bon Dr Lachance, à l'intimité, faisait des colères de rien du tout pour des bagatelles, mais il était solide dans les principes chrétiens. L'art de la chirurgie était tellement développé chez lui qu'en conversation il faisait des gestes involontaires d'un praticien en train de couper une appendice ou d'enlever une amygdale. Au dire de ses confrères il était reconnu que pour certaines opérations Lachance n'avait pas son pareil sous la machine ronde; c'était la main merveilleusement habile de Lachance.

Mais ce qui dominera dans le souvenir des gens, des jeunes comme des vieux, des pauvres comme des riches, ce n'est pas tant son esprit, son intelligence, cet art consommé qu'il possédait en chirurgie; c'est son coeur. C'est par son coeur d'or surtout qu'il vivra.

G.-R. BRUNET.

• • •

Après la grippe—"Après une mauvaise attaque de grippe, je restai dans un état très faible et étais très nerveuse. J'avais de fréquents maux de tête et digérais difficilement ma nourriture. Après avoir pris pendant peu de temps du Novoro du Dr Pierre, mon état a complètement changé et je me sens beaucoup plus forte", écrit Mme Bernadette Plante, de Laurierville, Que. L'effet tonique de ce remède végétal, spécialement dans un état d'affaiblissement suivant une maladie prolongée, est des plus remarquables. Le moindre essai vous convaincra. Ce n'est pas un remède de pharmacien. Des agents spéciaux le procurent. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 5810.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.